



Jouy-en-Josas (Yvelines), le 29 août : Laurence Parisot reçoit le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, lors de l'université d'été du Medef.

Photo AFP

Le calendrier de la rentrée gouvernementale

— 4 septembre : le ministre Marylise Lebranchu reçoit les syndicats de fonctionnaires. « *Le contrôle des dépenses publiques (...) a toutes les chances de déboucher sur une poursuite du gel des augmentations générales* » et sur « *la diminution de moitié des mesures catégorielles* » (Les Echos, 4 septembre).

— 10 septembre : ouverture d'une session extraordinaire du Parlement, avec, à son ordre du jour, la création des « emplois d'avenir » (lire page 3).

— 19 septembre : présentation au Conseil des ministres du projet de loi de ratification du traité européen TSCG.

— Mi-septembre : installation d'un Haut Conseil du financement de la protection sociale ayant pour mission un « *diagnostic partagé* » pour une augmentation de la CSG.

— 26 septembre : présentation au Conseil des ministres du projet de budget de l'Etat pour 2013. Trente milliards de coupes ou d'impôts supplémentaires en prévision.

— Début octobre : ouverture de la session ordinaire du Parlement. Parmi les premiers textes examinés : la ratification du traité TSCG et la loi organique fixant la « règle d'or » budgétaire.

— 10 octobre : présentation au Conseil des ministres du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013. Plus de deux milliards d'euros de coupes annoncés.

Devant les patrons, le 29 août, puis à la radio, le 2 septembre

Ayrault annonce, dans la foulée du TSCG, une augmentation de la CSG

Yan Legoff

Le gouvernement voudrait voir le Parlement ratifier en octobre le traité européen TSCG de supra-austérité. Sans attendre, il prépare une batterie de contre-réformes qui en découlent.

Il y a les contrats d'avenir, déjà présentés au Conseil des ministres ; il y a la « négociation » qui doit s'ouvrir dès le 10 septembre, sur la flexibilité et l'accompagnement des licenciements. Plus largement, il y a une purge sans précédent, non seulement dans les services publics, mais aussi dans les collectivités locales (un « acte III de la décentralisation » est annoncé pour la fin de l'année) et dans toute la protection sociale collective.

Car le TSCG impose l'obligation, sous la surveillance étroite de la Commission européenne et de la Cour de justice de l'Union européenne, d'atteindre, par des « réformes structurelles » assassines, un « budget » à l'équilibre d'ici à 2017, soit plus de 100 milliards à trouver dans les « dépenses publiques », dont plus de 30 milliards dès l'an prochain.

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a été très clair, le 2 septembre, sur France Inter. « *Il faut à la fois maîtriser les comptes publics, ne pas laisser filer la dette et les déficits* », a-t-il martelé. « *C'est pour cela que les objectifs de 3 % pour le budget 2013 seront tenus. L'équilibre des comptes à la fin du quinquennat sera respecté et, en même temps, les priorités de l'action gouvernementale (éducation, justice, sécurité, santé) seront respectées* », a encore ajouté le Premier ministre.

SOMMATION AUX DÉPUTÉS

Et d'ajouter, à l'adresse des parlementaires de sa propre majorité tentés par le vote

non au TSCG : « *La moindre faiblesse parlementaire qui consisterait à ne pas donner une majorité large* » au gouvernement pour ratifier le traité budgétaire européen reviendrait à « *affaiblir l'intérêt même de la France* ».

« L'intérêt de la France ? Les fondements même de la Sécurité sociale sont dans le collimateur.

Ayrault a ainsi confirmé dans son intervention qu'une hausse de la CSG (payée par les travailleurs actifs et retraités), se substituant aux cotisations sociales patronales, serait mise en œuvre dès l'an prochain : « *C'est une piste possible* ».

Il a aussi souhaité que la discussion à venir commence « *par un diagnostic partagé entre tous les acteurs qui sont concernés* (...). *C'est pour ça que dès la mi-septembre sera installé le Haut Conseil du financement de la protection sociale*. » « *Une fois qu'on aura ce diagnostic, on y verra clair* (...) *et, ensuite, des discussions auront lieu à la fin de l'année, et, au début de l'année 2013, le gouvernement prendra ses responsabilités* », a-t-il expliqué.

SATISFACTION DES PATRONS

Le 29 août, à l'université d'été du Medef, Jean-Marc Ayrault avait ainsi promis aux patrons d'instituer « *un nouveau modèle de financement qui soit plus favorable aux entreprises* ».

D'où la satisfaction exprimée par le responsable régional du Medef de la région Paca : « *Décider une baisse des charges sans en discuter avant aurait été une erreur qui aurait mené tout droit à un conflit social. Je note que le Premier ministre a également réaffirmé l'importance de la négociation. On verra maintenant jusqu'où il est capable d'aller avec les partenaires sociaux*. »

Dire non à la ratification du TSCG, c'est dire non à toutes les mesures de destruction qui en découlent.



« Il y a un texte que je voterai : c'est le texte sur la règle d'or. Et je serai intransigent pour que le gouvernement respecte absolument l'objectif de réduction du déficit »

Jean-François Copé, secrétaire général de l'UMP, confirmant le 3 septembre, sur France Info, son intention de voter le texte de ratification du traité TSCG présenté par le gouvernement Hollande.

POI

Aux directions du PCF, du PG, du Front de gauche

Le 3 septembre 2012

Chers camarades,

Dans votre message du 28 août, vous nous indiquiez :

« *Nous avons évidemment noté votre propre initiative et donc décidé de vous rencontrer. Nous reviendrons rapidement vers vous à cette fin.* »

Nous vous proposons donc de nous retrouver dès cette semaine, par exemple le jeudi 6 septembre, à 18 heures, ou à toute autre date qui vous conviendra.

Cordialement.

Le secrétariat du POI

Les contrats "emploi d'avenir" à l'ordre du jour du Parlement dès le 10 septembre

Le gouvernement a présenté en Conseil des ministres, le 29 août, un projet de loi créant les « emplois d'avenir ». Il sera à l'ordre du jour de la session extraordinaire qui s'ouvre au Parlement le 10 septembre. « Les jeunes sans diplômes de 16 à 25 ans en seront les premiers bénéficiaires », de même que « d'autres jeunes en difficulté d'insertion », annonce le gouvernement, dont l'objectif est la signature de 100 000 contrats d'ici à l'an prochain. Rémunérés au Smic (l'Etat prendra à sa charge 75 % du montant du salaire brut), ces jeunes pourront être recrutés par « des employeurs

du secteur non marchand ». « L'emploi d'avenir sera pour l'essentiel à temps plein, en CDI ou en CDD de 3 ans (ou un an renouvelable jusqu'à 3 ans) », est-il encore précisé.

Que des jeunes chômeurs, sans qualification, puissent trouver un travail, même au Smic, c'est pour eux sans doute mieux que rien du tout.

UNE QUESTION SE POSE...

Mais pourquoi les collectivités territoriales, les organismes publics (comme les HLM, qui auraient l'intention d'en recruter 5 000) n'embaucheraient-ils pas ces jeunes selon les règles

statutaires ? Ce serait parfaitement possible, même au Smic. Et ils pourraient, à l'issue de leur stage, prévu par le statut, intégrer la fonction publique. Pourquoi les maintenir dans la précarité de CDD renouvelables, dans l'incertitude de leur propre avenir ?

Une fraction réduite de ces contrats d'avenir serait réservée au prérecrutement d'enseignants. Et là, les jeunes concernés, qui assureraient des remplacements, seraient, eux, tout à fait diplômés, mais rémunérés 900 euros par mois, leur bourse d'études comprise (s'ils en bénéficient) !

Y. L. ■

François Chérèque, secrétaire général de la CFDT : "Le gouvernement doit accélérer les réformes, les partenaires sociaux aussi"

Laurence Fayard

Dans une interview au *Journal du dimanche* (2 septembre), François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, revendique ouvertement la prise en charge des mesures d'austérité et exhorte les autres organisations syndicales à faire de même.

Pour lui, il faut accélérer la mise en œuvre des contre-réformes traduisant le contenu du traité européen TSCG. Il déclare en effet : « Tant que le pacte de croissance européen n'est pas mis en œuvre, l'activité sera faible. » « La situation économique de notre pays est mauvaise car la France n'est pas adaptée aux défis de la mondialisation. Une partie du monde politique et syndical refuse de le voir », déplore-t-il.

Et il poursuit : « Le gouvernement doit accélérer les réformes, les partenaires sociaux aussi. Nous devons lancer la négociation sur le marché du travail au plus vite (...). Nous n'avons pas besoin d'un an pour négocier sur les accords de sauvegarde de l'emploi. » Le 31 août, à Châlons-en-Champagne, le président de la République, François Hollande, a annoncé que ces accords seraient présentés le 10 septembre « aux partenaires sociaux ». Ils visent notamment, selon ses propres termes, à « accompagner les mutations économiques », c'est-à-dire accompagner les licenciements et les suppressions d'emplois.

Voilà ce qu'il faut à tout prix accélérer pour le « syndicaliste » François Chérèque !

Conformément aux exigences de l'Union européenne, il se prononce pour la baisse du coût du travail :

« Je le dis de façon claire : le coût du travail est aussi un facteur de perte de compétitivité. Il faut le baisser en transférant une partie des charges sur la CSG sans toucher le pouvoir d'achat. Il n'est pas normal que le salaire finance, seul ou presque, la protection sociale (...). Je demande au gouvernement d'accélérer la mise en place du Haut Conseil pour le financement de la protection sociale. »

« Transférer une partie des charges sur la CSG », c'est accorder de nouvelles exonérations de cotisations aux patrons.

Il faudrait donc, selon Chérèque, accélérer le démantèlement de la Sécurité sociale de 1945, en faisant voler en éclats ce qui la constitue : le financement par le salaire différé ! Par quel moyen ? Le « dialogue social ».

Ce que Chérèque revendique, c'est non seulement la participation des organisations syndicales à l'élaboration des contre-réformes, mais aussi à l'application du calendrier d'ensemble.

« Lors de la conférence sociale, nous nous sommes engagés avec le gouvernement à ouvrir cette négociation », souligne-t-il.



Photo AFP

NON À LA RATIFICATION DU NOUVEAU TRAITÉ EUROPÉEN !

ESSONNE

Un communiqué d'Attac centre 91 et du POI 91 indique :

« Le 30 août 2012, le comité départemental du POI 91 et Attac centre 91 se sont réunis à Massy.

A un mois de la ratification du TSCG annoncée par le Premier ministre, le combat d'unité contre la ratification s'élargit. (...)

Les organisations POI 91, Attac centre 91 :

- répondent favorablement à l'organisation d'une manifestation nationale, le 30 septembre 2012, contre la ratification du TSCG, contre les plans d'austérité et de rigueur qui en découleraient ;
- appellent à l'unité de tous ceux qui sont attachés à la démocratie et qui refusent les diktats de l'Union européenne et de la troïka ;
- appellent à une réunion de tous les partis et mouvements se réclamant des intérêts du mouvement ouvrier qui se prononcent contre la ratification du TSCG."

ÉDITORIAL

Au coude-à-coude

Daniel Gluckstein, secrétaire national du POI

Le bureau national du POI se réunit le 8 septembre. Il définira les propositions permettant aux adhérents de poursuivre et intensifier la campagne contre la ratification du TSCG aux côtés des travailleurs, militants, jeunes, syndicalistes de toutes tendances qui partagent une même aspiration : bloquer la mécanique destructrice de l'austérité dictée par Bruxelles ! Ces propositions, il les définira en prenant en compte tous les aspects de la situation, y compris le récent appel du Front de gauche à une manifestation nationale le 30 septembre.

Bien sûr, les adhérents du Parti ouvrier indépendant ne sont ni sourds ni aveugles. Ils voient bien que depuis six mois, et jusqu'à récemment, les dirigeants du Parti communiste et du Parti de gauche ont laissé sans réponse les courriers du POI, et ignoré sa proposition de manifestation nationale. Ils comprennent que, de la sorte, ces dirigeants — même si aujourd'hui ils appellent à manifester — n'ont pas mis en œuvre les moyens d'une campagne massive faisant déferler par centaines de milliers ou davantage tous ceux — ils représentent la majorité — qui veulent en finir avec la dictature de la troïka. Les adhérents du POI entendent bien les dirigeants du PCF et du PG parler davantage de référendum que de bloquer la ratification.

Sans doute y a-t-il à cela des raisons politiques. Par exemple celle qui amène *L'Humanité* à écrire que le PCF refuse un « face-à-face avec le gouvernement », mais veut lutter « contre les forces qui s'opposent au changement ». Les forces qui « s'opposent au changement » ne siègent-elles pas au gouvernement lui-même ? Qui veut faire ratifier le traité Merkel-Sarkozy ? Qui met en place les emplois d'avenir, pires que le CPE ? Qui prépare l'acte III de la décentralisation disloquant la République ? Qui annonce une « grande réforme » du financement de la Sécurité sociale et accompagne le plan de démantèlement de PSA ? Qui, sinon Hollande, Ayrault, et les autres ministres ?

Cette politique du gouvernement Hollande-Ayrault est précisément l'une des raisons qui amènera le bureau national à discuter des formes appropriées par lesquelles les adhérents du POI pourraient participer à la manifestation du 30 septembre. Non pas sur la base de cette attitude équivoque vis-à-vis du gouvernement Hollande-Ayrault. Mais au coude-à-coude avec les travailleurs, les militants du PCF, du PS, du PG, les syndicalistes, tous ceux qui veulent empêcher la ratification, parce qu'ils veulent empêcher que s'abatte sur notre pays le déferlement destructeur qui frappe les peuples en Grèce et en Espagne, et menace tous les peuples d'Europe. Au coude-à-coude pour dire : « Nous irons le plus loin possible contre la ratification, nous ferons tout pour l'empêcher. Certes, il se peut qu'au bout du compte, le traité finisse par être ratifié. Mais même dans ce cas, cette manifestation du 30 septembre — malgré les limites imposées par ceux qui en ont pris l'initiative tardive et hésitante — marquerait, pour ses participants, une étape de préparation politique de la lutte de classe unie, nécessaire pour défaire les plans destructeurs du gouvernement Hollande-Ayrault et abroger le TSCG. »

C'est ainsi que, pratiquement, nous continuerons, avec les comités pour l'unité contre la ratification, à poser les bases d'une remise en cause complète de ce carcan destructeur qui porte pour nom « Union européenne ». Un carcan dont le TSCG est le dernier rouage, mais qui appelle, pour être brisé, l'abrogation des traités antérieurs, à commencer par le traité de Maastricht, et le démantèlement des institutions de l'Union européenne.

Thibault (CGT) et Mailly (FO) répondent à Chérèque

Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a réagi, le 3 septembre, sur RTL, aux propos de François Chérèque, secrétaire général de la CFDT. Incriminer « le coût du travail, c'est aussi ce que dit le Medef et nous avons une différence de diagnostic », a déclaré Thibault. Il a ajouté cependant qu'il ne refuse pas « le débat sur la compétitivité » lancé par le gouvernement, mais qu'il n'entend pas « laisser le Medef être seul à défendre ses arguments ».

Pour sa part, le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, a parlé sur BFM, le même jour, de « divergence de fond » et « d'opposition d'analyse » avec la CFDT. « Je ne vais pas dire, en tant que leader syndical, qu'il faut abaisser le coût du travail », a lancé Mailly qui s'attend, sur la compétitivité, à une « négociation très difficile ». Selon lui, dans la lettre de cadrage du gouvernement sur les négociations prévues le 10 septembre, « il n'y aura pas le terme de flexibilité, mais peut-être d'adaptabilité ».

Chronique

POLITIQUE

"Consultés... ?"

Marc Gauquelin

Je viens de lire l'interview donnée ce matin par Didier Le Reste au journal *L'Humanité*.

« Si d'aventure — dit-il — ce traité passait, on transférerait des pans de la souveraineté budgétaire à la Commission européenne, à savoir à des gens non élus. Je pense donc que c'est suffisamment grave et important pour que les Français puissent être consultés. » Consultés... ?

Quand ? Après la ratification ?

Que Le Reste me pardonne, mais de qui se moque-t-il ? Hollande a décidé. Il a annoncé que le traité devait être ratifié, toutes affaires cessantes, au plus tard dans un mois.

Ou bien on exige qu'il ne soit pas ratifié et que tout soit fait pour empêcher le gouvernement de le faire, ou bien on amuse le parterre. Consulté, le peuple français l'a été en 2005. Il a opposé un « non » clair et net à l'adoption du traité constitutionnel européen, et le gouvernement Chirac, puis celui de Sarkozy, se sont assis sur l'expression démocratique de sa volonté, sans que l'opposition ne proteste vraiment.

Le peuple français devrait-il d'abord prouver, une nouvelle fois, son opposition majoritaire au TSCG à l'occasion d'un référendum imaginaire (le gouvernement l'a formellement exclu), avant d'être démocratiquement autorisé à manifester pour exiger qu'il ne soit pas ratifié ?

Didier Le Reste et les dirigeants du Front de gauche oseraient-ils contester que le refus du TSCG est majoritaire dans ce pays ?

Non. Alors... le mot d'ordre de référendum peut-il avoir une autre fonction que de créer une diversion qui tente d'empêcher la volonté majoritaire de se manifester avec force, dans l'unité, à des centaines de milliers dans la rue, pour faire céder le gouvernement et le contraindre à renoncer à la ratification ?

Et cela, pour se conformer à cette politique de partis qui, bien que ne participant pas au gouvernement, se définissent comme « aiguillon » de celui-ci, afin de faire pression « à la marge » pour — comme le dit Pierre Laurent — « ne pas égrener le compte à rebours de l'échec du changement ».

Consultés... ? Qu'il s'agisse du TSCG ou des plans sociaux, tout le monde admettra que ce n'est pas la réponse qu'attendent les travailleurs et les militants — y compris de très nombreux militants du Front de gauche. A l'évidence, la majorité de ceux qui manifesteront le 30 septembre (si l'appel en est confirmé) le feront pour exiger la non-ratification.

Raison de plus pour manifester avec eux et débattre fraternellement, à partir de la formulation de l'orientation sans équivoque que nous défendons depuis des mois : « Unité pour le retrait ! Hollande doit céder ! » L'ensemble de la situation appelle au regroupement de tous ceux qui savent que, désormais, il n'y aura d'autre moyen pour ouvrir une issue que la préparation du combat dans l'unité pour faire céder gouvernement et patronat. Pour cette tâche, nous invitons largement travailleurs et militants à se joindre à nous.

En campagne contre la ratification du TSCG

Un appel unitaire du Gard

"Députés, sénateurs, vous ne devez pas ratifier ce traité"

Début octobre 2012, l'Assemblée nationale va être saisie d'un projet de loi visant à ratifier le traité européen Sarkozy-Merkel (pacte budgétaire européen, officiellement appelé « traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance », TSCG).

Ce texte durcit encore les traités de Maastricht et de Lisbonne. Il prône à la fois l'austérité à perpétuité et le contrôle des budgets nationaux par la Commission de Bruxelles. Il généralisera à toute l'Europe les plans de misère imposés au peuple grec.

François Hollande s'était engagé à renégocier ce traité, il n'en a rien fait !

Les mesures d'austérité permanente et de liquidation des droits des travailleurs sont entièrement maintenues :

— réduction massive des dépenses publiques,

— baisse systématique des salaires, des retraites, de la protection sociale.

Ce traité est une remise en cause de toute souveraineté nationale pour l'ensemble des pays de l'Union européenne.

Partout en France et dans l'Union européenne, des citoyens et des organisations politiques, syndicales, associatives se mobilisent contre les politiques imposées par les marchés financiers et les multinationales. Des manifestations et des actions diverses s'organisent. Des comités d'union contre le traité se dressent dans toutes les villes.

Le peuple du non au TCE (*traité constitutionnel européen* — *NDLR*) en 2005 est toujours là. Non à un nouveau hold-up antidémocratique !

Aujourd'hui, nous disons encore : — non à la ratification du nouveau traité TSCG,

— non à l'austérité permanente, — le peuple souverain doit être entendu par ses élus.

Dans l'unité pour la manifestation nationale à Paris avant le vote.

Ne déléguons pas notre avenir : député(e), sénatrice, sénateurs, vous ne devez pas ratifier ce traité !

Comité Gard rhodanien contre le traité :

Front de gauche, Parti communiste français, Parti de gauche,

Gauche unitaire, Fédération pour une alternative sociale et écologique, République et socialisme,

Convergences et alternative, Parti communiste des ouvriers de France, Gauche anticapitaliste,

POI Vallée du Rhône, M'PEP.

Campagne

contre la ratification du TSCG

64 108 signatures

Ain : 380 ; Aisne : 258 ; Allier : 346 ; Alpes-de-Haute-Provence : 850 ; Hautes-Alpes : 85 ; Alpes-Maritimes : 136 ; Ardèche : 2 217 ; Ariège : 191 ; Aube : 58 ; Aude : 280 ; Bouches-du-Rhône : 2 636 ; Calvados : 270 ; Cantal : 20 ; Charente-Maritime : 794 ; Cher : 26 ; Côte-d'Or : 1 266 ; Côtes-d'Armor : 782 ; Dordogne : 42 ; Doubs : 733 ; Drôme : 100 ; Eure : 107 ; Eure-et-Loir : 961 ; Finistère : 618 ; Gard : 508 ; Haute-Garonne : 660 ; Gers : 314 ; Gironde : 750 ; Hérault : 1 197 ; Ille-et-Vilaine : 1 240 ; Indre-et-Loire : 763 ; Isère : 1 066 ; Jura : 575 ; Landes : 360 ; Loire : 351 ; Haute-Loire : 285 ; Loire-Atlantique : 363 ; Loiret : 160 ; Lot : 150 ; Lot-et-Garonne : 92 ; Maine-et-Loire : 405 ; Manche : 99 ; Haute-Marne : 46 ; Mayenne : 73 ; Meurthe-et-Moselle : 1 184 ; Morbihan : 90 ; Moselle : 4 122 ; Nièvre : 28 ; Nord : 490 ; Oise : 606 ; Pas-de-Calais : 595 ; Puy-de-Dôme : 161 ; Pyrénées-Atlantiques : 209 ; Pyrénées-Orientales : 480 ; Bas-Rhin : 532 ; Rhône : 1 400 ; Saône-et-Loire : 467 ; Sarthe : 398 ; Savoie : 1 039 ; Haute-Savoie : 650 ; Seine-Maritime : 919 ; Deux-Sèvres : 220 ; Somme : 400 ; Tarn : 69 ; Var : 536 ; Vaucluse : 615 ; Vendée : 115 ; Vienne : 48 ; Haute-Vienne : 89 ; Vosges : 207 ; Yonne : 239 ; Territoire-de-Belfort : 137 ; Paris : 6 420 ; Seine-et-Marne : 1 590 ; Yvelines : 802 ; Essonne : 2 620 ; Hauts-de-Seine : 2 302 ; Seine-Saint-Denis : 6 274 ; Val-de-Marne : 1 821 ; Val-d'Oise : 1 722.

1 899 signatures réalisées en ligne sur le site du M'PEP.

Le député PS Pascal Cherki votera contre le traité européen

Le député PS de Paris Pascal Cherki a annoncé, le 4 septembre, qu'il voterait contre le traité de stabilité budgétaire européen. « Nous formons une majorité politique, pas un club de supporters marchant à coups d'oukases et de rappels à l'ordre disciplinaires »,

écrit sur son blog Pascal Cherki, proche de Benoît Hamon et membre de l'aile gauche du PS, qui s'oppose ainsi au chef de file des députés PS, Bruno Le Roux. Ce dernier avait déclaré la veille qu'il n'y aurait aucune liberté de vote pour ses troupes à l'Assemblée sur le traité de stabilité budgétaire européen. Pour



Pascal Cherki, « la majorité doit impérativement voter le budget et le PLFSS » (le budget de la Sécurité sociale) mais n'est pas tenue à une discipline de vote sur un texte comme le TSCG. Selon le député, membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale, le traité, par l'austérité qu'il programme, fait courir « un risque majeur » à l'Europe « en précipitant les pays vers une récession dont nous aurions le plus grand mal à sortir et qui ne ferait que renforcer les partis d'extrême droite qui plaident pour un repli nationaliste des peuples » (AFP).

EN BREF

Unité : non à la ratification du TSCG !

Le secrétariat départemental de l'Hérault du POI informe, dans une note aux adhérents :

« Les comités contre la ratification du TSCG se mettent en place et organisent le regroupement le plus large pour une manifestation nationale contre la ratification, sans préalable de date. Vous trouverez en pièce jointe les derniers documents issus des avancées faites cette semaine : — texte de constitution du comité pour la non-ratification du TSCG sur le Sud-Montpellier ; — compte rendu de la réunion du comité contre le TSCG sur ESR ; — l'appel de personnels du CHU constituant un comité contre le TSCG.

Ailleurs dans le département, les initiatives des comités POI pour regrouper contre la ratification se mettent en place. A ce sujet, il faut noter l'intervention du POI répondant à l'invitation du PCF de Béziers à la fête de La Plantade. Un accord est sur la bonne voie, il sera finalisé dans les jours prochains et vous parviendra. Le journal le *Midi Libre* (1^{er} septembre) publie l'information suivante : « Jeudi (30 août), une rencontre s'est déroulée entre la section de Béziers du PCF et une délégation des comités du Parti ouvrier indépendant du Biterrois. L'accord s'est réalisé pour engager une action contre la ratification du traité européen et la préparation de la manifestation nationale. »

Dans les Hauts-de-Seine, à Clamart, le Front de gauche (PCF, PG, GU, GA), le NPA et le POI ont lancé en commun un appel dans lequel ils demandent aux députés et aux sénateurs de ne pas ratifier le traité et se prononcent « pour une manifestation unitaire à Paris contre la ratification ».

Abonnez-vous à Informations ouvrières !



L'ex-chancelier allemand, Gerhard Schröder, était l'invité de « gauche » de l'université d'été du Medef, comme initiateur de la « réforme » des retraites en Allemagne et de lois de flexibilité.

Education nationale

Faudrait-il masquer les conditions réelles de cette rentrée scolaire ?

Laurence Fayard

« Dernière rentrée avant le changement ? », feint de s'interroger *L'Humanité* (4 septembre).

« Rentrée de transition », affirme la secrétaire générale de la FSU, Bernadette Groison, comme en écho. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, enfonce le clou, ce mardi 4 septembre dans l'Eure : « On est dans la construction de l'avenir et ça commence dès cette rentrée scolaire. » Faudrait-il masquer les conditions réelles de cette rentrée 2012 ?

Classes surchargées, enseignants non affectés, élèves non inscrits, enseignement spécialisé sacrifié... Telle est la réalité de la situation que décrivent les enseignants et les parents d'élèves en cette rentrée. Dans certains établissements, réunis en assemblée générale dès le 3 septembre, les enseignants et leurs sections syndicales ont d'ores et déjà décidé la grève pour faire aboutir leurs revendications, parce qu'ils n'acceptent pas « que les conditions de la rentrée se dégradent par rapport à l'an dernier ».

Si les conditions de la rentrée se dégradent, si la déréglementation est à l'œuvre, n'est-ce pas parce que 12 850 des 14 000 suppressions de postes d'enseignants prévues par le précédent gouvernement ont été maintenues, et cela, pour atteindre l'objectif de réduction des déficits publics fixé par Bruxelles ? N'est-ce pas parce que le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a refusé d'abroger la circulaire de rentrée et, avec elle, les contre-réformes (notamment celle du lycée) préparées par son prédécesseur Luc Chatel ? Ce mardi, Jean-Marc Ayrault a annoncé la suite : la « concertation » engagée « sur l'ensemble des questions de la réforme de notre système éducatif se terminera à la fin de septembre ». Cette concertation, mise en place début juillet, vise, Jean-Marc Ayrault l'avoue, à associer les organisations syndicales à l'élaboration de la réforme. « Il n'y aura pas de décisions brutales, mais il n'y aura pas non plus d'immobilisme », a-t-il martelé. Cent quarante-quatre jours par an de « journées scolaires », « c'est très peu par rapport à tous les autres pays comparables », a-t-il réaffirmé. Modification des rythmes scolaires, mélange des temps scolaire et périscolaire, refonte des programmes d'enseignement, réforme de la formation... Tout cela n'aboutirait-il pas à remettre en cause le statut national des enseignants ?

Evreux (Eure)

LYCÉE PROFESSIONNEL ET LYCÉE LOUIS-MODESTE-LEROY

« Nous n'acceptons pas que cette rentrée soit dégradée par rapport aux précédentes »

Les enseignants du lycée professionnel et du lycée Louis-Modeste-Leroy, à Evreux, dans l'Eure, réunis à près de cent en assemblée générale le 3 septembre, avec leurs sections syndicales, se sont adressés au recteur.

Ils dénoncent notamment l'affectation de leur collègue de maintenance de véhicules automobiles (MVA) dans un autre établissement et réclament son retour :

« Le choix du rectorat de l'affecter au lycée professionnel (LP) Fernand-Léger, à Grand-Couronne, établissement classé Eclair, est inacceptable.

C'est le choix de dépouiller le LP Modeste-Leroy et de mettre en péril le CAP et le bac pro MVA, dans la mesure où le rectorat ne dispose pas de deux enseignants pour dispenser les vingt-six heures et demie. C'est donc sacrifier une formation sur l'autel de la déréglementation. »

Ils réclament l'affectation d'un adjoint au chef de travaux au lycée, et ajoutent :

« Concernant le lycée, si nous nous félicitons de l'ouverture de la septième seconde, nous constatons que l'effectif atteint le seuil maximal de 35 élèves par classe. Nous savons que de nombreux élèves attendent encore une affectation. Nous n'acceptons pas qu'on leur ferme la porte et que l'effectif soit artificiellement bloqué à 245 élèves. Nous demandons donc l'ouverture d'une huitième seconde pour permettre l'accueil de tous les élèves pour garantir des conditions propices à la réussite de tous (...).

Nous n'acceptons pas ces situations. Nous prenons nos responsabilités, nous n'acceptons pas que cette rentrée soit dégradée par rapport aux précédentes et nous demandons à nos sections syndicales de déposer un préavis de grève pour le lundi 10 septembre.

L'assemblée générale des personnels du lycée et du lycée professionnel, avec l'appui des sections syndicales FO, CGT et SNES.

Adopté à l'unanimité, moins une abstention, de la centaine d'enseignants présents. »

L'accueil des élèves par leur professeur dans une école primaire de la région de Nantes.

Tullins (Isère)

COLLÈGE CONDORCET

Un préavis de grève déposé pour une classe de sixième en plus

Les enseignants et leurs sections syndicales ont adressé un courrier aux parents d'élèves :

« Nous allons atteindre des effectifs jamais vus : 604 élèves. Or notre collège a une capacité d'accueil maximum de 600 élèves, ce qui engendre d'une part des difficultés matérielles et, d'autre part, des problèmes d'encadrement humain.

Il nous paraît indispensable d'obtenir :

— la création d'une septième classe de sixième. On comptabilise aujourd'hui 178 élèves inscrits, ce qui donne pour l'instant : quatre classes à 30 élèves et deux à 29 élèves, sans compter les éventuels arrivants au cours de l'année. (Nous avons eu quatre arrivants en sixième en cours d'année.) Cela nous paraît totalement contradictoire avec l'accompagnement personnalisé mis en place et la prise en charge des élèves les plus en difficulté ;

— la création d'un poste et demi d'assistant d'éducation (AED). Rappelons qu'un demi-poste d'AED nous a été supprimé durant l'année 2011-2012 ;

— la création d'un demi-poste au secrétariat administratif pour gérer l'ensemble du travail engendré par 604 élèves. Là encore, un demi-poste nous avait été supprimé les années précédentes ;

— des moyens matériels supplémentaires pour faire face à cette augmentation importante des effectifs : mobilier, préfabriqué.

Nos organisations syndicales ont déposé, face à cette situation, un préavis de grève du 5 septembre au vendredi 8 septembre. Nous serions désolés d'en arriver à de telles décisions, mais cela nous paraît indispensable de réagir fortement, à la fois par respect pour nos élèves et pour nos propres conditions de travail. »



Photo AFP

Créteil (Val-de-Marne)

LYCÉE LÉON-BLUM

Aucune des revendications réaffirmées des mois durant n'a été satisfaite !

Quatre-vingts professeurs se réunissent en assemblée générale avec les syndicats FO, SUD et SNES.

Lundi 3 septembre : la classe de seconde supprimée n'a pas été rétablie. Celles qui restent seront à 34-35 élèves, et toutes les classes, à tous les niveaux, sont chargées au maximum.

Les professeurs répondent massivement à l'invitation des trois syndicats, SNES, FO et SUD, de se réunir en assemblée générale. Ils discutent longuement de riposter en appliquant le droit de retrait, car la sécurité n'est plus assurée.

Sur-le-champ, ils se font remettre le document administratif indiquant la capacité d'accueil des salles, se les répartissent pour les mesurer, font joindre en direct par un délégué syndical l'inspecteur chargé de la sécurité au rectorat. Celui-ci rappelle les normes par téléphone, en direct, devant l'assemblée générale.

Décision est prise d'appliquer jeudi, premier jour de cours, le droit de retrait, si les revendications ne sont pas satisfaites : rétablissement de la classe de seconde supprimée, limitation des effectifs à 30-32 élèves, garantie écrite que la sécurité est assurée. La résorption du déficit budgétaire est indispensable, dit le gouvernement.

Impossible de laisser saccager les conditions d'études et de travail, répondent les professeurs.

Correspondant ■

En bref

RHÔNE
2 200 élèves en plus

Alors que 2 200 élèves en plus sont accueillis en cette rentrée, 69 classes ont été ouvertes et 57 fermées : il n'y a donc que 12 classes supplémentaires ! Le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) annonce le recours à quatre-vingt étudiants en CDD pour assurer les remplacements ! Le ravage des suppressions de postes se matérialise surtout au niveau de l'enseignement spécialisé : vingt-deux postes sont supprimés dans les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased). Les enseignants d'une école, à Lyon, refusent la fermeture de la dixième classe de leur école. Ils se rendront mercredi 5 septembre à l'inspection acadé-

mique, avec des représentants des parents et le SNUDI-FO, pour exiger le maintien de la dixième classe. Ils se sont tous déclarés grévistes pour le 6 septembre, jour du comité technique départemental.

VAL-DE-MARNE
Une résolution d'enseignants

Les enseignants du collège Victor-Hugo, à Créteil, réunis à vingt-six en assemblée générale le 3 septembre, ont adopté une résolution. L'assemblée générale constate « la situation à cette rentrée : des effectifs surchargés de 27 à 29 élèves en sixième et trois collègues affectés sur trois établissements de communes distinctes. Du jamais vu à Victor-Hugo !

Nous demandons que ces affectations soient revues.

Nous n'acceptons pas que les conditions de la rentrée se dégradent par rapport à l'an dernier. Adopté à l'unanimité. (Une délégation a été formée pour accompagner les collègues au rassemblement de mercredi 5 septembre à 14 heures au rectorat. »

GARD
Situation critique

Situation critique malgré la réouverture de dix postes : la moyenne des effectifs dans six écoles maternelles à Nîmes, à la rentrée, est de 29 à 34 élèves par classe. A l'école élémentaire, à Saint-Ambroix, deux places sont disponibles en classe d'intégration scolaire (Clis)

pour sept demandes. A l'école élémentaire Talabot, à Nîmes, deux classes à double niveau CM1-CM2 sont à 29 élèves. A l'école primaire, à Boucoiran-et-Nozières, une classe est à plus de 35 élèves avec les tout petits.

PARIS (V^e arrondissement)
Ecole élémentaire, rue Buffon

Le 3 septembre, les effectifs des élèves sont confirmés. Ils sont 316, et le seuil d'ouverture pour la dixième classe est de 308. Mais le rectorat de Paris n'a pas ouvert la dixième classe. Les enseignants, unanimes, n'acceptent pas. Ils exigent des conditions normales d'enseignement, pour eux comme pour leurs élèves.

.../...

Val-d'Oise

Reportage à l'inspection académique à la veille de la rentrée



Le ministre Vincent Peillon en conférence de presse à la veille de la rentrée scolaire.

Correspondant

Une mère de famille : « Mon fils a bénéficié de l'aide d'un enseignant spécialisé avec le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased). Cela a permis de le remettre en selle. Et j'apprends que les quatre-vingt-six postes supprimés dans le département ne seront pas rétablis ! Ce n'est pas la même approche sur l'école entre l'ancien gouvernement et le nouveau, mais le résultat est le même. »

Une mère d'élève : « Je viens de Guadeloupe et, pour l'instant,

ma fille n'est toujours pas inscrite au collège. Je vais reprendre le travail et je ne sais pas comment je vais faire si je suis obligée de garder ma fille. Je suis déçue par le nouveau président. Il y a les promesses avant les élections, et puis, on entend des choses : l'essence, le chômage qui explose, et maintenant l'école, alors que les parents et les jeunes défilent. Cette semaine, on est passé à des dizaines par jour. Il y a des jeunes qui veulent redou-

Un agent de l'inspection académique : « Cela fait quinze jours que les parents et les jeunes défilent. Cette semaine, on est passé à des dizaines par jour. Il y a des jeunes qui veulent redou-

bler : pas de place ; des parents qui ont déménagé : pas de place, etc. Il y a des sections ou des filières qui ont fermé : pas de place. »

Une mère d'élève : « Je viens d'emménager à Argenteuil. Ma fille n'est toujours pas inscrite dans son collège de secteur. On ne sait pas s'il va y avoir une place pour elle. Cela fait deux fois que je suis obligée de me déplacer à l'inspection académique. »

Un agent de l'inspection académique : « Je m'occupe de professeurs des écoles stagiaires. On est passé de 140 à 280 à cette rentrée, mais sans postes supplémentaires d'agents pour les suivre ! On a enregistré des démissions à la suite de la disparition de la formation en IUFM, les conditions de travail étant devenues insupportables pour certains. Avec le nouveau ministre, il n'y a pas de changement pour ces jeunes, ils vont être affectés sur un poste, puis partir en stage jusqu'à la Toussaint (au passage, cela va bloquer des postes de remplaçants). Puis, ils prendront directement des classes... »

Un jeune de dix-sept ans : « Cela fait un an que je suis déscolarisé, à la suite des suppressions de poste dans ma filière de lycée professionnel. J'en ai marre de rester à la maison. Ils m'ont dit qu'il fallait attendre pour, peut-être, avoir une place. Mais cela fait un an que j'attends, et je veux étudier. »

Photo AFP

La situation à la rentrée scolaire dans les établissements du Val-d'Oise

Ecoles

Après le comité technique du 5 juillet, l'inspection académique a recensé trente-sept écoles « à surveiller » pour une ouverture de classe... Elle a ouvert dix-huit classes et annulé deux fermetures, mais en a fermé six de plus et menace d'en fermer huit autres à la rentrée...

Des dizaines d'écoles vont donc se retrouver dans une situation intenable. Il faudrait ouvrir au minimum cinquante classes, au vu de effectifs, alors que trente-trois ont été fermées et que les quatre-vingt-six postes supprimés en Rased ne seront pas rétablis (seuls deux postes sur les quatre-vingt-six ont été rétablis à l'issue du comité technique).

Lycées et collèges

Quant aux lycées et aux collèges, la rentrée va s'y faire avec 117 postes en moins !



Photo AFP

Universités

Ouverture des "assises de l'enseignement supérieur"... Dans la continuité de la LRU

Daniel Shapira

Mardi 28 août a débuté le processus des assises de l'enseignement supérieur voulues par le ministre, Geneviève Fioraso, pour déboucher sur une loi en 2013, avec des assises nationales les 26 et 27 novembre.

Un comité de pilotage, dans lequel siègent aussi bien des chefs d'entreprise que l'ex-président de l'Unef Jean-Baptiste Prévost, a commencé à auditionner quatre-vingts personnes. Quatre-vingts auditionnés ! Sont ainsi mis sur le même plan les représentants des syndicats représentatifs des enseignants et des personnels et... des individus parlant au nom d'associations « bidons ».

Le contenu de ce que cherche le ministre avait été donné le 24 juillet dernier lors de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, qui avait auditionné le ministre Fioraso. A cette occasion, Benoist Apparu, ancien rapporteur de la loi LRU (loi d'autonomie des universités votée sous Sarkozy) et ancien membre du gouvernement Fillon, s'était félicité que le gouvernement « ne remette pas en cause les trois actes majeurs de la législation précédente » : la loi LRU, les investissements d'avenir et le plan campus. Il avait ajouté : « Vous maintenez la structure de ce qui a été fait pendant cinq ans par le ministère, vous souhaitez l'améliorer et le développer et nous vous soutiendrons sur ce point. » Patrick Hetzel, député UMP du Bas-Rhin et ancien directeur au ministère avait, lui, salué « la ligne tracée » par le ministre, qui consiste à « poursuivre l'élan qui a été engagé autour de la loi LRU ». On ne saurait être plus clair.

« Poursuivre l'élan de la loi LRU » ? C'est en tout cas le chemin choisi par le journal *Le Monde* (31 août) qui interprète ainsi les premières audi-

tions préparatoires aux assises, en osant écrire : — « Un consensus semble se dégager (...). Tous les acteurs déplorent la complexité du système français de recherche, écartelé entre les universités et les grands établissements comme le CNRS ou l'INSERM. Mais qui osera les fusionner ? »... alors même que les principaux syndicats ont réaffirmé leur exigence du maintien de ces organismes publics de recherche.

— « Quant à la réussite des étudiants, c'est un objectif partagé par tous, mais qui se heurte au statut même des enseignants-chercheurs »... alors même que c'est ce statut qui garantit leur qualification, et donc la qualité des cours dont ont besoin les étudiants.



Le ministre Geneviève Fioraso.

MAIS LE PROCESSUS EST LOIN D'ÊTRE ACHEVÉ

A peine les auditions entamées, tous les syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche de la CGT, de FO, de Solidaires, de l'UNSA et de la FSU se sont adressés en commun au ministre le 3 septembre, dans une lettre où ils écrivent :

« Nous tenons à vous alerter sur la situation des agents non titulaires de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui représentent 25 % des agents des universités et plus encore dans les organismes de recherche. En effet, profitant notamment de la période estivale, les établissements multiplient les non-renouvellements de contrats d'agents occupant des emplois permanents (...).

Les personnels attendent de vous, Madame la ministre, une prise de position urgente en faveur du renouvellement de contrat de tous les personnels non titulaires occupant de facto des emplois permanents, et des directives claires en ce sens adressées aux établissements, s'accompagnant des mesures budgétaires nécessaires (...). C'est pourquoi nous sollicitons de votre part un rendez-vous de toute urgence. »

Comme on le voit, le consensus est loin d'être réalisé.

■

"Vous maintenez la structure de ce qui a été fait pendant cinq ans par le ministère"

Benoist Apparu, ancien membre du gouvernement Fillon

Dans Informations ouvrières, la semaine prochaine, les suites de la rentrée scolaire. Réabonnez-vous, abonnez-vous !

En bref



Photo DR

.../... Ils décident de ne pas faire la répartition pédagogique des élèves dans les classes tant que la dixième classe n'est pas ouverte. Le jour de la rentrée, l'inspecteur de la circonscription vient compter les élèves et annonce l'ouverture de la dixième classe. En attendant l'officialisation de l'ouverture de la classe par le comité technique académique du 5 septembre, c'est un enseignant titulaire-remplaçant qui prend la classe.

PARIS (XVIII^e arrondissement) Ecole maternelle Constantin-Pecqueur

Après l'ouverture d'une dixième classe, les inscriptions n'arrêtent pas. L'école est

au seuil de l'ouverture de la onzième classe (petites sections à 27, moyennes sections à 27-28, grandes sections à 29). Les enseignants demandent à la mairie d'arrêter de leur envoyer des élèves. Il manque des lits superposés : 34 couchages pour 54 enfants en petite section...

Et cela alors que, dans le même temps, quatre-vingts professeurs des écoles étaient sans affectation le jour de pré-rentrée !

Hauts-de-Seine Liste d'attente

Six cents collégiens et lycéens étaient en attente d'une place le jour de la pré-rentrée : c'est l'équivalent d'au moins vingt classes !

Une enseignante, syndicaliste à l'école Albert-Bezançon, à Boulogne-Billancourt, témoigne : « Nous avons deux CE1 à 33 élèves. Nous avons appris qu'il y avait la possibilité d'ouvrir une classe dans trois écoles de Boulogne. Nous avons demandé une ouverture. Entre-temps, le 3 septembre, nous avons eu la visite de l'inspectrice qui nous indique que nous n'aurions pas d'ouverture, et nous propose une autre structure avec trois doubles niveaux à plus de 28 élèves. Nous avons contacté les parents d'élèves. Pour le moment, nous sommes revenus à la structure initiale avec 31 et 30 élèves en CE1, c'est-à-dire un peu moins que prévu. Notre demande d'ouverture sera portée au comité technique le 6 septembre. »

● Les institutions européennes en 10 épisodes ●

De 2008 à aujourd'hui : l'Union européenne agonisante tente de porter un nouveau coup

Face au rejet, et même la révolte des travailleurs et des peuples, le traité TSCG est le fer de lance d'une offensive visant à réduire à zéro toute souveraineté budgétaire des Etats membres, pour payer la dette creusée par le renflouement des banques et la crise mondiale du système.

Une frénésie de traités et de directives

Par Yan Legoff

L'éclatement de la bulle spéculative immobilière aux Etats-Unis, en septembre 2008, a porté la crise mondiale à un nouveau sommet, inconnu depuis la crise de 1929. Les Etats ont secouru les banques, augmentant massivement les dettes et les déficits publics. En Europe, des pays, présentés depuis des années comme des « miracles », des modèles de croissance, ont sombré, tels l'Irlande, le Portugal, la Grèce. Ils sont désormais placés sous le talon de fer du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Commission de Bruxelles (la fameuse troïka), les deux dernières apparaissant comme subsidiaires du premier. L'euro, qualifié à son lancement de « bouclier », de solution à l'hégémonie du dollar, est aujourd'hui le prétexte à la mise sous tutelle par le FMI, basé à Washington, de pays entiers de la « Vieille Europe » ! A des degrés divers, l'Union européenne, et chacun des vingt-sept Etats membres sont plongés dans une crise dont nul ne peut prédire la fin. Les gouvernements, sourds à la révolte des travailleurs et des peuples, sont balayés les uns après les autres dans tout le continent à chaque élection. Dans ce maelström, les sommets européens successifs, tous présentés comme étant ceux de « la dernière chance », se tiennent sous la menace permanente des marchés financiers et de leurs porte-parole que sont les agences de notation. Bruxelles a produit en trois ans une multitude de relevés de conclusions, de règlements, de directives, de traités, aux noms énigmatiques : Fonds européen de stabilité financière (FESF), « semestre européen », Mécanisme européen de stabilité (MES), « Six Pack », traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) et, dernièrement, « Two Pack ». Un texte est à peine adopté, et pas encore en application, qu'un autre souvent lui succède, pour modifier ou compléter le précédent ! Leur point commun : tenter d'apporter la garantie que des centaines de milliards d'euros de fonds publics pourront continuer à se déverser dans le gouffre de la spéculation financière, gagés sur une austérité inouïe, sans précédent en temps de paix. Ils voudraient, pour cela, dépouiller les vieilles nations européennes du peu de souveraineté budgétaire que le traité de Maastricht n'avait pas totalement anéanti.

1 – Le traité de Maastricht n'a pas vraiment fonctionné comme prévu

Rappelons que le traité de Maastricht a privé les pays membres du droit de battre monnaie (et de décider des politiques qui y sont attachées, comme celle du crédit). Fait unique dans l'histoire, ils ont abdiqué ce pouvoir au bénéfice d'une banque supranationale « indépendante », la Banque centrale européenne (BCE). Ayant perdu toute prérogative en matière de politique monétaire, les Etats ont également accepté de voir leur souveraineté budgétaire sévèrement encadrée par le fameux critère imposant que les « déficits publics » n'excèdent pas 3 % des richesses produites dans l'année (le produit intérieur brut, PIB) dans chaque pays. Le pacte de stabilité, en 1997, a ensuite précisé des dispositions de surveillance et de sanctions, qui peuvent atteindre 0,2 % du PIB. Mais cela n'a pas fonctionné comme prévu. Les Etats ont quasiment tous dépassé les niveaux autorisés de déficits et de dettes, sans qu'aucune sanction leur soit appliquée.

« La mise en œuvre du pacte de stabilité a manqué de la volonté politique et de la rigueur nécessaires » (la BCE)

En 2003, les gouvernements français et allemand, sous le coup d'une procédure de déficits excessifs, se sont arrangés pour qu'elle soit abandonnée. Puis, l'effondrement du système financier mondial fin 2008, la récession et les plans de renflouement des banques qui ont suivi ont porté les déficits et les dettes des Etats à des niveaux record. La surveillance et les sanc-

2 – « Semestre européen » et « Six Pack »

Formalisant et renforçant des procédures adoptées en septembre 2010 sous le nom de « semestre européen », la Commission européenne présente le même mois un « paquet » de cinq règlements et d'une directive (1), qui seront définitivement votés un an plus tard par le Parlement européen et par le Conseil des ministres européens des Finances (Ecofin). L'ensemble est dénommé « Six Pack » (paquet de six). Il s'est appliqué dès le début de l'année 2012.

Le premier de ces règlements comprend des considérants répétés dans tous les autres

« L'expérience acquise, et les erreurs commises, au cours de la première décennie de l'Union économique et monétaire montrent la nécessité d'améliorer la gouvernance économique dans l'Union, qui devrait reposer sur une adhésion nationale plus forte aux règles et aux politiques décidées en commun et sur un cadre plus solide, au niveau de l'Union, de surveillance des politiques économiques nationales. »

« La Commission devrait jouer un rôle plus important dans le cadre de la procédure de surveillance renforcée applicable aux évaluations spécifiques à chaque Etat membre (...). Lors de l'adoption de décisions en matière de sanctions, il convient de limiter le rôle du Conseil et de recourir au vote à la majorité qualifiée inversée. » Ce qui signifie que, si un Etat s'écarte de la trajectoire de réduction des déficits décidée, la décision de sanction par la Commission devient automatique, à moins qu'une majorité qualifiée de pays ne s'y oppose. Ces



Les douze représentants européens des Affaires étrangères signent le traité de Maastricht.

Photo DR

tions prévues par le traité de Maastricht n'étaient plus adaptées à la situation. Pourquoi ?

— Chaque gouvernement doit, certes, présenter chaque année un plan de stabilité et de convergence, exposant ses orientations budgétaires générales, mais il est dans les faits déconnecté des procédures budgétaires nationales, et est basé sur des prévisions de croissance constamment démenties.

— De fait, la surveillance par la Commission européenne ne peut réellement s'exercer qu'après l'adoption des budgets nationaux, et les sanctions prévues doivent avoir l'accord d'une majorité qualifiée de pays membres. Dressant un bilan des dix années précédentes, la BCE, dans son bulletin mensuel d'octobre 2008, accuse les gouvernements de faiblesse : « La mise en œuvre du pacte de stabilité a manqué de la volonté politique et de la rigueur nécessaires. »

sanctions vont du dépôt avec intérêt, puis sans intérêt, jusqu'à l'amende. Elles peuvent atteindre 0,2 % du PIB du pays, soit par exemple, pour la France, 4 milliards d'euros.

Les règlements suivants établissent également :

— la surveillance non seulement budgétaire mais, également « macro-économique » des Etats membres, ce qui inclut la politique économique au sens large. En cas de non-observation des recommandations de la Commission, des sanctions sont instituées, d'un montant de 0,1 % du PIB ;

— concernant la dette publique, l'obligation de réduire d'un vingtième par an l'écart entre son niveau actuel et celui de 60 % du PIB permis par le traité de Maastricht. Concrètement : en France, la dette publique atteint aujourd'hui 90 % du PIB, soit trente points de plus que le niveau permis. Le « Six Pack » exige donc qu'elle soit réduite de $30/20 = 1,5$ point de PIB chaque année, soit 30 milliards d'euros (équivalent à la moitié du budget de l'Education nationale). La non-observation de ce règlement peut déclencher des sanctions financières.

La directive composant le « Six Pack » fait aussi obligation de transmettre tous les mois à Bruxelles la situation budgétaire de l'Etat et des organismes de protection sociale collective, et, tous les trois mois, celle des collectivités locales.

(1) Règlements numéros 1173/2011 à 1177/2011 et directive 2011/85/UE, publiés dans le Journal officiel de l'Union européenne, le 23 novembre 2011.

3 – « Two Pack » et TSCG

Le 23 novembre 2011, le « Six Pack » est publié au Journal officiel de l'Union européenne. Le même jour, la Commission européenne rend publics deux nouveaux projets de règlements européens (2). Dénommés « Two Pack » (paquet de deux), ils ont été adoptés le 12 juin dernier par le Parlement européen. Ils sont en cours de négociation au Conseil européen. Ces règlements permettraient à la Commission de Bruxelles d'intervenir dans le cœur même de la discussion budgétaire des Parlements nationaux. Le Figaro (25 juin) en expose les conséquences concrètes : « La Commission examinera chacun des amendements qui seront votés lors de l'examen de la loi de finances à l'automne. » Et d'expliquer : « Le gouvernement devra (...) lui communiquer en amont son projet de loi de finances. Impôts, dépenses, effectifs de fonctionnaires... Tout sera scruté à la loupe. Si la Commission estime que le texte présente des lacunes — en d'autres termes, si elle identifie des contradictions entre le projet de budget et les objectifs à moyen terme de l'Union européenne —, elle pourra en demander la révision dans un délai de quinze jours. "Pendant la discussion au Parlement, elle regardera chaque amendement et pourra donner son avis", explique une source bruxelloise. »

La Commission de Bruxelles pourrait intervenir dans le cœur même de la discussion budgétaire des Parlements nationaux

« Ensuite, en novembre, la Commission publiera ses propres prévisions de déficit et de dette. A ce moment-là également, le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, Olli Rehn, pourra décider d'alerter le gouvernement ou se prononcer sur des modifications à apporter. "C'est assez intrusif", reconnaît-on au sein même de la Commission. Cette dernière rendra sa copie finale en décembre et adressera le cas échéant des recommandations assorties de sanctions — qui peuvent représenter entre 0,2 % et 0,5 % du PIB. »

En fait, le « Two Pack » est une règle d'application de la « règle d'or » budgétaire contenue dans le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) signé le 2 mars dernier, et que les lecteurs d'Informations ouvrières connaissent déjà. Le gouvernement Hollande-Ayrault a annoncé son intention de le faire ratifier fin septembre. Le sort du Two Pack, qui réduirait à zéro toute souveraineté budgétaire des Etats, même formelle, sur le modèle de ce qui a été imposé en Grèce ou au Portugal, dépend directement de celui du TSCG. Une raison de plus pour tout faire afin qu'il ne soit pas ratifié !

(2) COM(2011)819 final et COM(2011)821 final.

● 10 numéros, 10 pays ●

Pouvoir, “opposition”, manifestations, adhésion à l’OMC...

2012 : la Russie à un tournant

Par Dominique Ferré

“**U**n régime autoritaire, des élections truquées, une corruption généralisée, un régime qui soutient la dictature en Syrie, contesté par une opposition démocratique qui descend dans la rue.” Telle est la version des grands médias concernant la situation en Russie. A les croire, toute la vie politique du pays se réduit à un « bras de fer » entre le pouvoir autoritaire de Poutine et « l’opposition ». Un enfumage pour masquer la réalité de ce que sont les uns et les autres.

L’adhésion de la Russie à l’OMC...

Le 10 juillet 2012, la Douma d’Etat (le Parlement de la Fédération de Russie) a voté l’adhésion de la Russie à l’Organisation mondiale du commerce (OMC), après dix-huit années de négociations. Poutine, (ré)élu président le 4 mars, avait pourtant « mis plusieurs fois en garde contre le prix à payer pour en faire partie. Mais la crise économique mondiale, qui a mis la Russie à genoux en 2008-2009, a fini de persuader les autorités du bien-fondé de cet accès » (AFP). Rappelons que l’OMC est l’organisme international qui impose dans les échanges commerciaux la loi du plus fort, en l’occurrence celle des capitalistes des pays les plus puissants, en particulier des Etats-Unis.

Quelques jours plus tôt, le nouveau gouvernement dirigé par Medvedev (1) annonçait un plan de privatisation d’entreprises d’Etat, plan plusieurs fois différé. Le ministère du Travail, de son côté, présentait une réforme des retraites visant à augmenter la durée de cotisation à 45 ans pour les hommes et à 40 ans pour les femmes. Qualifié par la *Nezavisimaïa gazeta* « d’extraordinairement brutal et draconien », ce plan vise à contraindre les salariés à travailler jusqu’à 68 ou 69 ans pour toucher une — maigre — retraite à taux plein, dans un pays où l’espérance de vie a chuté depuis la disparition de l’URSS.

Avec la crise du capitalisme mondial et la baisse des prix du pétrole qui affecte particulièrement la Russie, ce pays est à un tournant. Il y a plus d’un an, un milliardaire russe, classé au top du magazine américain *Forbes*, indiquait : « Après 2012, on doit s’attendre à une importante épuration des dépenses sociales. Jusqu’à présent, notre élite n’avait jamais pris conscience de la nécessité d’une réduction considérable de ce chapitre du budget (...); si on regarde les budgets de tous les niveaux, 70 % de toutes les dépenses budgétaires sont consacrés aux prestations sociales. En Grèce, la proportion était de 75 % ».

Si les négociations ont duré dix-huit ans, c’est que des résistances à une adhésion à l’OMC se sont exprimées à tous les niveaux de l’appareil d’Etat, des gouverneurs régionaux aux directeurs de combinats industriels, jusqu’à la Douma et au gouvernement. « En rejoignant l’OMC, la Russie perdra d’abord sa souveraineté économique », déclarait, il y a quelques semaines, l’ancien vice-président de la Cour des comptes, Youri Boldyrev. Expert à la Douma d’Etat, Vla-



Tuapse (Russie), 15 juin 2012 : des ouvriers de la raffinerie RN-Tuapsinsky sur la mer Noire.

Photo AFP

dimir Babkine estimait de son côté que l’adhésion signifiera l’« accomplissement de l’exigence des multinationales pour liquider la souveraineté de la Russie sur sa politique et son sous-sol ». Une menace pour la Russie d’être « divisée en enclaves subordonnées aux nouveaux maîtres de la planète ». Les personnalités qui s’expriment ainsi n’ont rien à voir avec ce que les médias appellent « l’opposition démocratique ». Ils font partie de l’appareil d’Etat constitué par Poutine, et en grande partie issu de l’appareil de la bureaucratie soviétique effondrée en 1991, qui a largement profité des privatisations mafieuses des vingt dernières années.

... fait resurgir le spectre de “l’explosion sociale”

Pourquoi alors de telles critiques ? L’adhésion à l’OMC risque d’avoir des conséquences brutales

immédiates. Nombre d’économistes « craignent que cela signe tout simplement l’arrêt de mort de certaines industries et entreprises héritées de l’époque soviétique — d’autant plus que la Russie devra réduire le montant de ses subventions destinées à soutenir ses producteurs nationaux. Certains secteurs seront nettement plus affectés que d’autres, et en particulier l’industrie agro-alimentaire, la construction et le génie mécanique, soulignent les analystes de *Renaissance Capital* dans une étude. Des faillites et des plans sociaux sont à prévoir (...); ce sont près de 1,9 million d’emplois qui devraient être supprimés. » Comment vont réagir les millions de travailleurs russes à ce plan de destruction ? D’autant que l’adhésion à l’OMC menace également la Russie d’une perte de contrôle de ses immenses ressources naturelles, notamment gaz et pétrole.

Si les vingt années qui ont suivi l’effondrement de l’URSS ont vu de nombreux secteurs de l’éco-

nomie être pillés et détruits, entraînant un effondrement social, l’Etat a néanmoins gardé le contrôle de grandes entreprises minières, pétrolières et gazières, gérées par des « oligarques ». A la tête d’immenses fortunes, ils n’en restent pas moins étroitement contrôlés par le pouvoir central, même affaibli.

Ces grandes sociétés (Gazprom, Rosneft, etc.), en vendant les hydrocarbures sur le marché mondial, fournissent à l’Etat des revenus qui permettent tout autant l’enrichissement des « oligarques », la corruption à tous les niveaux de l’Etat, mais aussi le financement de services publics — même délabrés —, des salaires et des retraites de millions de travailleurs.

L’adhésion à l’OMC menace ces monopoles sur l’extraction, le transport et la vente des hydrocarbures, comme les subventions aux prix du gaz et de l’essence sur le marché intérieur. D’où les déclarations alarmistes : perdre ce contrôle menace les revenus de l’Etat russe lui-même, donc les prébendes des « oligarques » et des *tchinovniki* (2) à tous les niveaux, sans parler des services publics, des retraites et des salaires...

En avril 2011, Medvedev (alors président), déclarait à une délégation de son parti, *Russie unie* : « Nous risquons l’explosion sociale. » Pendant des années, cette crainte a amené à différer les contre-réformes les plus brutales. Mais la crise mondiale met aujourd’hui le locataire du Kremlin au pied du mur.

“L’opposition démocratique” et son programme

Qu’en est-il de ce que les médias appellent « l’opposition démocratique » ? A l’occasion des élections législatives du 4 décembre 2011, puis de l’élection présidentielle du 4 mars 2012, s’est constituée une large coalition de forces qui s’opposent à Poutine et à *Russie unie*. Cette coalition a convoqué des manifestations, suivies essentiellement à Moscou et à Saint-Petersbourg. « *La Russie sans Poutine* », « *des élections honnêtes* », « *non à la fraude électorale* », « *contre la corruption* » en ont été les principaux slogans.

On y a vu les drapeaux du Parti communiste (KPRF) côtoyer les drapeaux tsaristes, noir-jaune-blanc, brandis par divers groupes chauvins et fascistes, et ceux des ONG financées par les « fondations » européennes et américaines. Les dirigeants de ce mouvement, il est vrai largement autoproclamés, affichent un pedigree bien particulier. Parmi eux : une « *people* », Ksenia Sobtchak, égérie de la télévision et fille du maire de Saint-Petersbourg ; l’oligarque Boris Nemtsov, affairiste de l’ère Eltsine, dont la posture « anticorruption » est un sujet de plaisanterie pour tout le pays... On y trouve également l’ex-ministre des Finances, Koudrine, démissionnaire en septembre 2011 après avoir affirmé lors d’une réunion de FMI qu’il contestait « l’augmentation des dépenses sociales et militaires » promise par Poutine. Le multimilliardaire (et ancien protégé de Poutine) Mikhaïl Prokhorov, qui avait proposé d’instaurer la semaine de soixante heures de travail, a également fait son apparition sur les tribunes.

A l’image des processus en cours en Europe, de grands affrontements de classe pourraient bientôt s’accélérer en Russie. Comme l’écrivait dans le bulletin *Rabochie Izvestiya* (3) un militant, tirant les leçons d’une grève dans une usine automobile : « *Prolétaire... Lutte des classes... Tout cela réapparaît lentement mais sûrement dans la réalité quotidienne de la Russie.* » ■

(1) Poutine a succédé à Boris Eltsine comme président de la Fédération de Russie en 2000, il a été réélu en 2004. La Constitution n’autorisant que deux mandats présidentiels consécutifs, il a fait élire un de ses seconds, Dmitri Medvedev, au poste de président en 2008, Poutine devenant Premier ministre. En 2012, Poutine, redevenu président, a nommé Medvedev comme Premier ministre.

(2) Terme péjoratif désignant, de l’empire tsariste à nos jours, les hauts fonctionnaires à tous les niveaux.

(3) Edité par des militants ouvriers liés à l’Entente internationale des travailleurs et des peuples.

Qui est le “blogueur anticorruption” Alexeï Navalny ?

Une figure est particulièrement mise en avant dans les médias, car victime d’arrestations très médiatisées : le « blogueur anticorruption » Alexeï Navalny. Auteur de la formule : « *Le parti des escrocs et des voleurs* », qualifiant selon lui *Russie unie*, Navalny a fait de la corruption son fonds de commerce.

Si en Russie la corruption frappe toutes les couches de la population, des businessmen au simple citoyen, elle préoccupe Navalny essentiellement parce que, « *en tant qu’avocat, je suis spécialisé dans le management des entreprises : comment orga-*



niser le travail dans l’entreprise, comment faire en sorte qu’on y vole moins, qu’elle soit plus efficace,

etc. » (*Argumenty i fakty*, 4 juillet 2012). Navalny lutte « contre la corruption » au sens des recommandations formulées à l’intention de Poutine en septembre 2000, dans un rapport du FMI qui se désolait de ce que « *la Russie n’est pas encore une économie véritablement ouverte et concurrentielle — les investisseurs se heurtent toujours à de hautes barrières. Le gouvernement doit faire en sorte (...) que cessent les décisions arbitraires des dirigeants régionaux et l’emprise du crime organisé sur l’activité économique.* » Navalny fut l’un des rapporteurs sur le sujet au

Congrès des Etats-Unis en novembre 2010.

Il s’agit donc, pour Navalny comme pour « l’opposition », et sous couvert de « démocratie » (1) et de « lutte contre la corruption », de faire pression sur le Kremlin pour accélérer les contre-réformes ainsi que le démantèlement des conquêtes sociales. ■

(1) Quant à la « démocratie »... Navalny est également connu pour ses accointances avec des groupes profascistes et des déclarations contre les peuples musulmans du Caucase, que la Russie devrait, selon-lui, « cesser de nourrir ».

Il y a un siècle, en 1912

Rosa Luxemburg, “Notre victoire électorale et ses enseignements”

Par Marc Gauquelin

Deux ans avant la capitulation de la social-démocratie allemande qui, le 4 août 1914, votait les crédits de guerre et passait avec armes et bagages aux côtés de son impérialisme, des signes inquiétants se manifestaient au sein de sa direction. Rosa Luxemburg s'était inquiétée dès 1911 du manque d'initiative de Kautsky, au moment où l'empereur Guillaume II se préparait ouvertement à une intervention au Maroc ouvrant la voie à la guerre en Europe. Si elle souligne, dans un discours prononcé à Brême le 1^{er} mars 1912, l'éclatante victoire électorale du parti ouvrier le 12 janvier de cette année, elle n'en laisse pas moins filtrer une profonde inquiétude. Tous les signes de l'effondrement sont là. Le combat que Rosa Luxemburg engage et qu'elle paiera de sa vie ne l'empêchera pas. Laissons Léon Trotsky analyser les causes de ce naufrage de la direction social-démocrate.

« La tactique du parti était une tactique d'adaptation — écrit-il en septembre 1915. Le comportement politique resta immobile des dizaines d'années. (...) La politique courante du parti était possibiliste. (...) Kautsky annonçait, à la fin de chacune de ses analyses, l'inévitabilité des conflits révolutionnaires futurs. Mais l'histoire l'obligea à se préparer si longtemps et à attendre le moment de la crise que quand elle se produisit, Kautsky n'en prit pas conscience et s'égara tout à fait. On ne peut rejeter quarante ans d'un travail intellectuel incessant dans les conditions de l'immobilisme historique. »

Repères historiques

● Le 12 janvier 1912, le Parti social-démocrate allemand (SPD) devient le premier parti au Reichstag, il obtient 110 sièges et 34,8 % des voix.

● Vingt ans après la levée des lois antisocialistes qui interdisaient au parti ouvrier toute activité légale, le SPD est devenu le parti hégémonique dans tous les grands centres industriels. Il a profité à la fois de la puissante organisation déployée sous l'autorité de Bebel, et du développement phénoménal de la grande industrie, au moment où l'impérialisme allemand formule ses prétentions à se tailler un empire colonial et où se forment les conditions qui conduisent à la guerre.

● Le SPD est dès lors le plus puissant parti de la II^e Internationale; il totalise une moyenne de 49,3 % des voix dans les villes de plus de 10 000 habitants, et atteint 75,6 % des voix dans le grand centre industriel de Berlin.

● Son succès imposant accusera les contradictions qui déchirent sa direction, depuis que Bernstein a publié son manifeste révisionniste. Le discours prononcé par Rosa Luxemburg le 1^{er} mars 1912 à Brême en témoigne.

Discours prononcé à Brême, le 1^{er} mars 1912, d'après un compte rendu de presse.

Camarades ! C'est avec un magnifique sentiment de triomphe et de joie que nous sommes réunis aujourd'hui. La circonscription électorale de Brême fait elle aussi partie de celles qui ont été conquises par la social-démocratie lors de la dernière campagne électorale. Nous avons toute raison d'être rétrospectivement fiers de la bataille que nous avons menée pour le 12 janvier dernier. Cependant, camarades, la social-démocratie est un parti de lutte auquel il n'est pas accordé de savourer longtemps la joie d'une victoire remportée. Le temps n'est pas donné à la social-démocratie de se reposer ne serait-ce même que quelques heures sur ses lauriers. Plus grande est la victoire arrachée, plus grandes aussi sont les tâches et les obligations qui en résultent pour nous. Nous sommes un parti de la critique de soi-même (...). Nous n'avons pas par exemple à nous enivrer aveuglément de la magnifique victoire du 12 janvier, nous avons au contraire à exercer froidement, sérieusement et impitoyablement notre critique sur nous-mêmes et sur le monde qui nous entoure, et à nous demander : à quelles circonstances devons-nous la victoire ? Quelles sont les conséquences de cette victoire et quelles nouvelles tâches résultent-elles de cette bataille gagnée ? Je l'ai dit, le 12 janvier a été un jour de magnifique victoire pour la social-démocratie allemande. On peut dire plus, cela l'a été pour toute la classe ouvrière internationale. (...)

LES RACINES DE NOTRE PUISSANCE

Les racines de notre puissance vont plus profond que dans les acquis parlementaires. Quelles sont les racines générales de notre force ? Ce sont toujours les mêmes fondements de la société de classes avec son exploitation et sa répression, et ses oppositions de classes qui s'aggravent. Ce que Marx et Engels ont formulé il y a plus de soixante ans comme la loi fondamentale de l'évolution de la société capitaliste reste toujours vrai : la société capitaliste n'est pas en état de faire un pas en avant sans qu'en même temps ses fossoyeurs ne progressent dans la connaissance de leur puissance. Nous avançons ainsi en fossoyeurs de la société capitaliste grâce aux victoires au Parlement, d'une étape à l'autre, jusqu'à la victoire définitive du socialisme. (...)

Vous aurez tous suivi avec grande attention la lutte qui a éclaté peu avant les élections au Reichstag dans la métallurgie berlinoise. Il s'en est alors fallu de très peu pour qu'il y ait un lock-out de 50 000 à 60 000 ouvriers métallurgistes à Berlin et dans ses environs. (...) Les continuelles menaces de lock-out montrent que le capital a compris ce que signifient le puissant essor et la marche à l'organisation des ouvriers (...).

De France, il arrivait des nouvelles selon lesquelles dans les grandes villes, les ouvriers, les femmes en tête avec leurs enfants dans les bras, étaient descendus dans la rue et avaient provoqué des émeutes de la faim. Des nouvelles semblables sont venues aussi de Belgique et d'Angleterre, elles sont venues aussi finalement de Vienne, cette débonnaire Vienne où les relations les plus aimables règnent entre la police et les habitants. Là, les premiers coups de feu ont été tirés sur les masses affamées (*cris d'indignation*) (...).

NOUS SOMMES DEVANT UNE ÉPREUVE DANGÉREUSE

Aujourd'hui, nous sommes devant une épreuve dangereuse. Il nous faut maintenant montrer que nous savons aussi supporter les victoires. Le 12 janvier, 4,25 millions de prolétaires allemands ont exprimé leur confiance dans la social-démocratie. La social-démocratie allemande a



Photo DR

reçu ainsi un très important mandat, elle doit maintenant se montrer digne de la confiance des masses. (...) De ce point de vue, nous avons le devoir de vérifier avec une rigueur impitoyable notre tactique depuis les journées du 12 janvier. La première chose qui doit être soumise à un examen : la tactique du bureau du parti dans les scrutins de ballottage.

Entre le bureau national de notre parti et le Parti populaire progressiste (1), on en est venu, aussitôt après la magnifique victoire du 12 janvier, à un certain accord formel concernant les scrutins de ballottage. (...) Le bureau du parti s'est dit qu'il ne devait pas laisser inutilisée la grande puissance que nous donnaient nos 4,25 millions de voix et qu'il devait remporter d'autres succès de nature pratique. Il aspirait à sauver autant de mandats que possible pour nous lors des votes de ballottage. C'étaient ses raisons que le bureau du parti a communiquées de manière confidentielle à la presse du parti. Seul un tout petit groupe de camarades était au courant de cet accord. La grande masse n'en a rien su. C'est le premier point que je voudrais critiquer de la manière la plus sévère. Il n'est pas permis dans le Parti social-démocrate de pratiquer quelque politique que ce soit dans le dos des masses (« très juste ! ») (...).

Pour nous, la masse des électeurs est le « grand homme » qui fait l'histoire. Cela n'a d'ailleurs sûrement pas été la volonté ni l'intention de notre bureau national de passer des arrangements électoraux secrets. Je n'y étais pas, mais je mettrais ma main au feu que le bureau était disposé à faire la chose ouvertement et honnêtement devant tout le monde (...).

Jusqu'à maintenant, nous n'avions rien mis en sourdine. Le bureau du parti a concédé dans l'accord que dans 16 circonscriptions où nous étions en lutte contre les progressistes (2), on arrête de se battre, pour que notre candidat soit battu et que le progressiste remporte la victoire (*cris de protestation*) (l'oratrice lit le passage où il est écrit : « Nous nous engageons à mettre une sourdine à la campagne électorale dans les 16 circonscriptions où nous sommes en ballottage contre les progressistes. »)

C'est la première fois qu'une telle expression fait son entrée dans la pratique de combat social-démocrate ; jusqu'à maintenant nous n'avions rien mis en sourdine (« très juste ! »). Quel était le but général de l'accord ? Le bureau du parti y avait lié les combinaisons politiques générales. La réaction dominante, le bloc bleu-noir, devait être écrasée. Je le demande, qui devait écraser ce bloc ? Ces messieurs Kopsch, Wiemer et les figures douteuses du groupe parlementaire « plaque tournante » devaient faire leur apparition pour écraser la réaction de conserve avec la social-démocratie. (...)

Il n'y a qu'un moyen pour écraser la réaction allemande, c'est le grand mouvement des masses. Seule une tempête révolutionnaire fraîche et joyeuse de la classe ouvrière peut mener à la victoire (*vive approbation*). La première tâche et la première obligation qui a résulté pour nous de la victoire électorale, cela a été de dire à nos 4,25 millions d'électeurs : vous venez maintenant de montrer votre puissance, il faut aussi que vous appreniez à vous en servir. Il vous faut intervenir maintenant en masse sur le terrain de la lutte et il faut que vous

vous battiez dans la rue pour le droit électoral prussien et pour la journée de huit heures.

Je n'ai pas fait ces développements pour le plaisir d'avoir découvert des erreurs et des manques dans la direction de notre parti. Comme déjà dit, des erreurs sont inévitables, mais le principal, c'est qu'elles soient reconnues à temps. Réparer les erreurs des dirigeants, c'est ce à quoi la masse des camarades du parti est appelée. Bebel a prononcé à l'un des derniers congrès du parti des paroles mémorables : « Méfiez-vous de vos dirigeants, de moi aussi ! » Je fais maintenant usage de cette façon de voir (*longs applaudissements à tout rompre*). ■

Bremer Bürger-Zeitung, n° 53, du 2 mars 1912.
Traduction Jacqueline Bois.

(1) Le Parti populaire progressiste était un parti bourgeois opposé aux Junkers.

(2) Les progressistes étaient les partisans de ce parti bourgeois.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

PSA : Aulnay, 4 septembre... Rennes 30 août...

Pourquoi ne pas dire nettement : " retrait du plan Varin, annulation des 8 000 suppressions d'emplois, aucune suppression d'emploi, maintien d'Aulnay et de tous les sites ? "

C'est avec angoisse et la rage au ventre que les travailleurs ont repris le chemin de l'usine d'Aulnay ce 4 septembre au matin.

En juillet, Philippe Varin, le P-DG de PSA, avait annoncé la fermeture définitive de l'usine en 2014. Tout le monde sait — et le dit — que si l'usine ferme, 3 000 ouvriers d'Aulnay et des milliers et des milliers d'autres dans la sous-traitance seront privés de travail, et qu'il n'y a pas d'autres emplois en Seine-Saint-Denis.

Or ce 4 septembre, il y a quelque chose d'étrange dans la manière dont les médias et les « responsables » parlent de PSA Aulnay. Tout le monde fait comme si la fermeture de l'usine était inéluctable, comme s'il n'y avait plus rien à faire.

Le 26 août, le ministre Arnaud Montebourg déclare : les syndicats doivent avoir en tête de « trouver des solutions » pour « construire l'avenir », et doivent accepter de « reformater, renégocier et diminuer le plan social ». Opposant les ouvriers d'Aulnay aux 100 000 de Peugeot, il demande aux syndicats de « penser à tous ceux qui restent », « d'aider » l'entreprise Peugeot et en appelle à leur « responsabilité ».

FAUT-IL ACCEPTER LE CHANTAGE DES PATRONS ?

A l'université d'été du Medef, il a appelé, au nom du gouvernement, à « faire gouverner ensemble le travail et le capital » (*L'Humanité*, 3 septembre). « Faire gouverner ensemble le travail et le capital » ? Par exemple le capital, c'est-à-dire le P-DG Varin qui supprime 8 000 emplois, et le travail, c'est-à-dire les syndicats ?

Que devraient-ils faire ? Accompagner, aider à la fermeture ?

Bizarrement, l'éditorial du journal *L'Humanité* (qui exprime le point de vue du Parti communiste) écrit : « Des mobilisations sociales commencent à marquer des points. C'est à ce compte qu'il faut mettre le maintien de la charge de



travail de PSA à Sevelnord. » Le maintien de la charge de travail à Sevelnord ? C'est une annonce de Varin. Sur quelles bases ? D'abord, sur la base des 8 000 suppressions d'emplois et de la fermeture du site d'Aulnay ; et aussi sur la base d'un accord par lequel trois organisations syndicales de Sevelnord acceptent que les salaires soient gelés sur trois ans et que les conditions de travail soient dégradées, remettant en cause les garanties collectives. Est-ce cela la « responsabilité économique des syndicats » version Montebourg ? *L'Humanité* nous apprend que la CGT a refusé de signer cet accord. Alors pourquoi écrire que c'est le produit des « mobilisations sociales qui commencent à marquer des points » ? Faudrait-il accepter que les patrons, appuyés par le gouvernement, mettent le couteau sous la gorge des ouvriers, exerçant le chantage : ou bien le licenciement ou bien le gel des salaires, la dégradation des conditions de travail ? Concernant PSA Aulnay, l'union départementale CGT appelle à un meeting le 29 septembre, avec comme mots d'ordre : « PSA Aulnay ne doit pas fer-

mer », « Défense de l'industrie ». Bien sûr que PSA Aulnay ne doit pas fermer. Mais ce que veulent les travailleurs, c'est que PSA Aulnay ne ferme pas et que les 3 000 emplois soient tous maintenus.

Pourquoi ne pas dire nettement : « Retrait du plan Varin, annulation des 8 000 suppressions d'emplois, aucune suppression d'emploi, maintien d'Aulnay et de tous les sites » ?

N'est-ce pas sur ces exigences qu'il est possible de forger l'unité des travailleurs et des organisations dans l'ensemble du groupe ?

Sous prétexte que Montebourg et Ayraut participent à la journée d'étude du Medef, caressent les patrons dans le sens du poil, et entérinent la fermeture d'Aulnay, faudrait-il renoncer à réaliser l'unité des travailleurs et de leurs organisations syndicales sur le mot d'ordre : « Retrait du plan Varin, maintien de tous les emplois, maintien de l'usine » ?

Discutons-en.

Correspondants POI
Comités d'Aulnay et de Tremblay ■

PSA-RENNES

Le maintien de "tous les emplois à Rennes" n'est-il pas relié à l'exigence de retrait du plan Varin ?

Le 13 juillet, 1 500 salariés de l'usine PSA, à Rennes, se sont rassemblés à la porte de l'entreprise pour protester contre le plan Varin de suppressions d'emplois. Le 26 juillet, ils étaient 2 500 à répondre à l'appel de la totalité des organisations syndicales de l'usine, au lendemain de l'annonce du plan automobile du gouvernement.

Cette résistance des salariés dans l'usine a surpris tout le monde et indique que la partie n'est pas jouée. Le gouvernement l'a bien compris. Après avoir entériné de fait le plan Varin le 23 juillet en faisant la promotion des véhicules électriques, le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, déclare le 26 août : « Affaiblir Peugeot, ne pas l'aider si elle en a besoin, c'est risquer la descente aux enfers pour ceux qui restent. »

En clair, le plan de licenciements serait indispensable au « redressement » de l'usine, et s'y opposer serait s'exposer à de nouveaux licenciements. Les syndicats « responsables » devraient donc œuvrer au développement de l'industrie automobile et accepter « le plan de sauvegarde de l'emploi ».

NOUVELLE PRESSION SUR LES SALARIÉS

La direction de l'usine vient d'annoncer onze nouvelles journées chômées jusqu'en novembre, qui s'ajouteront aux trente-quatre imposées depuis janvier, exerçant une nouvelle pression sur les salariés.

Après la fermeture pour congés, l'intersyndicale (CFTC, FO, SIA, CGC, CFDT, UNSA) appelle à manifester le samedi 15 septembre, à dix heures place de la gare, « pour le maintien des

emplois et contre les licenciements dans la filière ».

Le 30 août, les unions départementales se sont réunies à l'initiative de la CGT, qui a proposé de manifester avec l'intersyndicale le 15 septembre pour « le maintien et le développement industriel en France et en Europe » et « le maintien de tous les emplois à Rennes ». Le « maintien de tous les emplois à Rennes » n'est-il pas relié à l'exigence de retrait du plan Varin et de maintien des 8 000 emplois à PSA ? C'est ce que suggère ce militant CGT de PSA qui propose d'aller interpeller François Hollande lors de sa venue à Rennes, et nous déclare : « Hollande vient au Space le 11 septembre, c'est à deux kilomètres de l'usine, c'est une occasion inespérée, c'est là qu'il faudrait aller. »

Correspondant ■

GRANDE DISTRIBUTION

600 suppressions de postes chez Carrefour : un "plan social" qui ne dit pas son nom

Interview de Christine Gagnaire, déléguée CGT chez Carrefour (Carrefour Market)



La direction de Carrefour vient d'annoncer 600 suppressions de postes qu'elle déclare pour l'instant concentrées dans les sièges du groupe. Qu'en est-il ?

Nous avons appris avec surprise la tenue de la réunion du comité central d'entreprise (CCE) extraordinaire avec, à son ordre du jour, la situation économique et les perspectives sociales du groupe, et l'annonce d'une série de plans sociaux sur le groupe Carrefour.

Nous avons été encore plus surpris d'entendre les représentants de la direction nous dire à l'ouverture de ce CCE que cette réunion serait sans procès-verbal, que rien n'avait eu de conséquence été prévu pour cela, et que nous étions tenus à une totale confidentialité vis-à-vis de tout ce qui se dirait dans cette séance.

Comme déléguée CGT, j'ai fait observer que, s'agissant d'un comité central d'entreprise, même « extraordinaire », la légalité vou-

lait que cette réunion fasse l'objet d'un procès-verbal. J'ai rappelé que les organisations syndicales détiennent leurs mandats des salariés et que c'est à eux qu'elles ont des comptes à rendre, qu'il ne saurait être question de « confidentialité » sur des questions qui les concernent, qui concernent leurs emplois, leurs conditions de travail.

La direction déclare qu'elle procède en réalité à un « redéploiement » des effectifs et que, pour le reste, tout se fera sur la base de départs volontaires...

La réalité est tout autre : Carrefour comptait 32 765 salariés en 2009, nous n'étions plus que 30 440 en 2011. En 2009 déjà, une GPEC (*gestion prévisionnelle des emplois et des compétences* — NDLR) avait entraîné la suppression de quatre-vingt-quinze postes en équivalents temps plein par le regroupement de certains services, les services techniques, développement des ventes et la paie en particulier.

A nouveau, on nous annonce une restructuration qui va frapper le personnel des sièges, au nom de la réduction des frais généraux et afin de satisfaire les actionnaires Carrefour.

Après la vente des murs de certains de nos magasins, le désengagement dans plusieurs pays — la Thaïlande et la Grèce par exemple —, on assiste au démantèlement du groupe, démantèlement qui s'accompagne d'une baisse des effectifs qui va en s'accroissant.

Toutes ces suppressions d'emplois se sont accompagnées de la mise en place d'une nouvelle organisation du travail, sous le slogan « tous commerçants ! », qui a entraîné une dégradation considérable des conditions de travail pour le personnel.

Nous estimons que la perte de près de mille contrats à durée déterminée en deux ans, par non-renouvellement

"La perte de près de mille contrats à durée déterminée en deux ans, par non-renouvellement des contrats, (...) reste, pour nous, des licenciements."

de ces contrats, doit être considérée comme un plan social qui ne dit pas son nom.

Nous ne saurions accepter ces 600 nouvelles suppressions de postes qui, même sous le couvert de départs dits « volontaires », restent, pour nous, des licenciements. Nous devons clairement nous pro-

noncer pour le maintien de tous les emplois et l'abandon des plans de restructuration. Pas un licenciement ! Pas une suppression de poste !

La CGT dénonce la politique sociale du numéro deux mondial de la distribution, qui fait de son personnel la variable d'ajustement de ses choix budgétaires. La prise de parts de marché du concurrent direct est analysée par la direction comme la réussite d'un modèle social, d'où l'accélération, depuis un an, du nombre de passages en franchise d'un certain nombre de nos magasins.

Ces passages en franchise constituent également, pour la CGT, une politique déguisée de suppression d'emplois salariés et une régression sociale pour les salariés de ces magasins franchisés qui ne sont plus couverts par le statut Carrefour, ne bénéficient plus des accords conclus dans le groupe avec les avantages qui y sont liés.

Il est clair que la motivation principale de Georges Plassat, le nouveau P-DG, et la raison des 600 suppressions de postes annoncées, c'est la baisse de 14,3 % du rendement des actions Carrefour.

Nous refusons que les salariés paient le prix du rétablissement des profits boursiers des actionnaires du groupe.

Chronique

INTERNATIONALE

Agenda de crise

Jean-Pierre Raffi

« Semaines décisives pour la monnaie unique », titre en « une » le quotidien *Le Monde* (4 septembre), qui reprend en pages intérieures : « La rentrée à haut risque de la zone euro. » Et le journal d'égrener les prochaines échéances, dans une situation de crise profonde de l'Union européenne et de la plupart des gouvernements qui la composent. Les 4 et 5 septembre, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, rencontre le président français François Hollande, puis la chancelière Angela Merkel. « Ça passe ou ça casse », résume le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso. Le 6 septembre, le président de la BCE présentera sur cette base ses « nouvelles propositions pour la zone euro ». Le 12 septembre s'annonce comme une date cruciale. Ce jour-là, la Cour constitu-



tionnelle allemande est appelée à se prononcer sur la constitutionnalité de la ratification du Mécanisme européen de stabilité (MES). Le 19 septembre, en France, François Hollande devrait présenter au Conseil des ministres son projet de ratification du TSCG que le Parlement serait appelé à voter début octobre. Les 18 et 19 octobre se tiendra le Conseil européen, et les 22 et 23 novembre un sommet extraordinaire des dirigeants européens, censés mettre un point final au dispositif de rigueur mis au point les 28 et 29 juin derniers... en espérant que tous les pays concernés auront à cette date ratifié le TSCG.

Impatient, le capital financier — que l'on nomme aujourd'hui par euphémisme (1) les « marchés » —, manifeste son inquiétude et accentue sa pression sur les gouvernements de l'Union européenne, qu'ils soient de gauche ou de droite, exigeant d'eux la mise en œuvre de mesures toujours plus brutales contre leurs peuples, les travailleurs, la jeunesse. La source première de leur inquiétude, c'est la sourde résistance des masses qui, malgré les coups subis, les obstacles dressés en leur sein, menace à chaque instant de renverser tout l'édifice anti-ouvrier construit par l'Union européenne, la BCE et le FMI.

(1) Euphémisme : « Expression atténuée d'une notion dont l'expression directe aurait quelque chose de déplaisant » (dictionnaire *Le Robert*).

Grèce

“ Ce gouvernement n'a aucune légitimité pour faire passer de nouvelles mesures ”

Interview



Athènes (Grèce), le 29 août 2012 : manifestation des employés communaux.

Dimanche 17 juin 2012, comme soixante-dix autres candidats de la Coalition de la gauche radicale, Syriza, Dimitri Kodelas a été élu député à la Vouli (Parlement grec), dans des élections qui ont vu trois millions de travailleurs, retraités, chômeurs et jeunes voter pour Syriza en raison des positions prises par les responsables de la coalition, se prononçant clairement pour l'annulation des mémorandums (les plans d'austérité dictés par la troïka FMI-Commission européenne-BCE, et mis en œuvre par les gouvernements Papandréou, puis Papadémos et Samaras). Pendant tout l'été, le nouveau gouvernement Samaras (1), tout en acceptant un nouveau plan de 11,5 milliards d'euros d'économies, a tenté de négocier des délais supplémentaires auprès de la troïka, invoquant les risques d'une explosion sociale, alors que des milliers de suppressions d'emplois sont annoncées dans la fonction publique dès septembre. C'est dans ce contexte que Dimitri Kodelas, député Syriza pour la région de l'Argolide (Nord du Péloponnèse) a bien voulu répondre à nos questions.

Tu as été élu député le 17 juin dernier, car la majorité du peuple grec veut en finir avec les mémorandums de la troïka. Le 6 août, tu as dénoncé l'une des nombreuses conséquences du second mémorandum : la fusion des hôpitaux qui aboutit aujourd'hui à la menace de fermeture de l'hôpital de Nauplie. Peux-tu nous expliquer la situation ?

La situation dans l'hôpital général de Nauplie se dégrade rapidement. Le déclin menant à la fermeture des hôpitaux est inscrit dans le plan du ministère de la Santé. Les crédits alloués à la santé diminuent. Les hôpitaux fonctionnent sur la base d'un manque de médecins, d'infirmières et de matériel. C'est ainsi que les hôpitaux se dégradent, et notamment ceux qui sont voués à la fermeture. Celui de Nauplie semble en faire partie. Le secteur de la santé est dans une situation dramatique, et cela ne se limite pas aux hôpitaux. Ces derniers mois, le gouvernement a cessé de rémunérer les pharmaciens qui accumulent ainsi des dettes énormes, de telle sorte que les pharmaciens grecs ne parviennent même plus à survivre.

Cette politique a conduit l'Association des pharmaciens de l'Argolide, ainsi que de nombreuses autres associations de pharmaciens du pays, à

cesser de commander les médicaments pour lesquels les assurés sociaux sont remboursés. Si on ajoute à cela l'effondrement de l'Eopyy (le système de médecine sociale) et le fait que les médecins qui y sont liés par contrat ne peuvent plus rien faire, ainsi que l'exclusion du système de santé de ceux qui n'ont plus de couverture sociale (y compris d'anciens travailleurs) et les chômeurs de longue durée, alors la situation devient hautement explosive et dangereuse. Finalement, tout ce qui relève de la santé en Argolide est en train de s'effondrer.



La parole à...

Dimitri Kodelas,
député Syriza

Le 17 juin, trois millions de travailleurs, de jeunes, de paysans ont voté Syriza pour exprimer leur exigence d'annulation des mémorandums. Considères-tu que cette exigence reste à l'ordre du jour en ce début septembre 2012 ? Que penses-tu des appels du gouvernement pour obtenir des délais concernant l'application des mesures du mémorandum ?

Samaras et les trois partis qui soutiennent le gouvernement craignaient une explosion sociale, mais pas seulement. Ils avaient déclaré, tant avant qu'après les élections, qu'aucune nouvelle mesure ne serait prise contre les salariés et les retraités. Quelques semaines se sont écoulées, et ils sont désormais sur le point de réduire une nouvelle fois les salaires, les retraites et diverses allocations.

Ils ont donc une nouvelle fois trompé le peuple grec et « volé » les voix. Ils n'ont aucune légitimité pour faire passer ces nouvelles mesures qui s'élèvent à 11,5 milliards d'euros d'économies.

La société grecque a atteint un stade de crise humanitaire, avec 1,5 million de chômeurs, une véritable dissolution de la classe moyenne et une pauvreté qui ne cesse de s'étendre. Il y a des gens qui émigrent et d'autres qui se suicident. Les mémorandums, qui étaient censés « sauver la Grèce », ont échoué. La présence de la troïka dans le pays, ces trente derniers mois, a conduit à la destruction de la démocratie et de la souveraineté populaire, ainsi qu'au bradage de la richesse nationale. La société grecque ne peut plus supporter la moindre autre mesure.

Cette situation tragique a vu se développer une large résistance radicale et diverse, ainsi que des tentatives inhabituelles de renverser le système politique corrompu.

Ces trente derniers mois, le peuple a mené de nombreuses batailles, grandes et petites. Des dizaines de grèves massives ont été organisées avec une extraordinaire volonté de combat.

Un mouvement spontané d'ampleur nationale s'est développé, l'occupation des places publiques a rassemblé des millions de personnes (à l'été 2011 — NDLR). Des centaines de personnes ont organisé des comités à travers le pays.

Ces gens, à la recherche d'une solution politique, ont propulsé Syriza lors des élections. Ce qui nous impose d'assumer des responsabilités majeures dans cette situation dramatique.

Aujourd'hui, quelques semaines après les élections, le peuple grec n'a d'autre choix que de continuer à résister par tous les moyens, pour faire face aux conséquences de la crise et aux mesures dictées par le mémorandum, afin de balayer ce gouvernement et tout ce système politique d'esclavage et de corruption. Il faut savoir que les principaux bénéficiaires de la crise sont une petite clique locale d'hommes d'affaires ainsi que les grands groupes multinationaux.

Les pays comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal... ont été les principaux perdants de l'intégration européenne et de l'adoption de l'euro. Il est absolument nécessaire de coordonner nos combats à travers l'Europe, car la situation actuelle mène à la dictature des banques et à la destruction des nations, ainsi que, bien évidemment, à l'intensification de l'exploitation dans les pays d'Europe.

Propos recueillis par
Christel KEISER
et Dominique FERRÉ ■

(1) Le gouvernement Samaras, formé après les élections du 17 juin pour poursuivre l'application des mémorandums, est composé des partis « socialistes » Pasok et Dimar, et du parti de droite Nouvelle Démocratie.

Espagne

Marches des ouvriers agricoles dans toute l'Andalousie

La résistance se poursuit

Au moment où le Conseil des ministres, présidé par Rajoy, vient de décréter la cinquième réforme du système financier qui soumet le système bancaire espagnol au contrôle direct de la Banque centrale européenne — au point que le quotidien *El País* titre : « *En attendant Draghi...* »

(donc les conditions que la troïka va imposer) —, le profond mouvement qui secoue la classe ouvrière et toutes les couches opprimées de la société se poursuit. Selon nos correspondants, les instances locales et départementales des syndicats ont entamé cette semaine la campagne financière pour remplir les autocars préparant la marche du 15 septembre. Mais ce profond mouvement a vu surgir ou resurgir des secteurs de la classe ouvrière qui, durant de longues années, ne s'étaient pas mobilisés. Nous avons indiqué que depuis le 16 août, des marches de journaliers agricoles traversaient toutes les villes d'Andalousie, dans l'objectif de leur confluence, le premier week-end de septembre, à Séville, chef-lieu de l'Andalousie.

Ces marches ont été organisées par un syndicat de travailleurs agricoles, indépendant de l'Union générale des travailleurs (UGT) et des Commissions ouvrières (CCOO), qui bénéficie de la sympathie de l'immense majorité de la population laborieuse de cette région qui connaît le plus fort taux de chômage, environ 35 %. Nous reproduisons ci-contre le reportage qui nous a été envoyé par des camarades qui participent à ces marches et qui estiment que les journaliers agricoles doivent être présents à Madrid le 15 septembre, avec leurs revendications, notamment l'exigence d'une réforme agraire.

Andreu Camps

TÉMOIGNAGE

LA REVENDICATION DE LA RÉFORME AGRAIRE, JAMAIS RÉALISÉE, ESCAMOTÉE PAR LA "TRANSITION" ET L'ENTRÉE DANS L'UNION EUROPÉENNE

« Les marches des travailleurs agricoles posent la revendication de la réforme agraire, jamais réalisée, escamotée par la "transition" et l'entrée dans l'Union européenne qui a maintenu et accentué les privilèges de la minorité propriétaire terrienne. Les ajustements actuels menacent y compris la maigre aide agricole. Mais ces marches posent aussi la nécessité que l'ensemble du mouvement ouvrier assume la lutte pour la réforme agraire, qui n'est pas une exigence régionale de l'Andalousie, mais concerne tous les travailleurs de tous les peuples du pays. C'est dans ces circonstances que nous considérons que les journaliers ont toute leur place, avec leurs revendications, dans la marche sur Madrid du 15 septembre contre la politique économique et sociale du gouvernement. »

Photo AFP



Grenade (Espagne), le 31 août 2012 : les marcheurs à l'initiative du SAT (Syndicat andalou des travailleurs, composé essentiellement de journaliers agricoles) défilent contre les mesures du gouvernement Rajoy et s'avancent en direction de la bibliothèque municipale, avant de tenir un meeting.

Jesús Fernández et Andrés Bodalo, participants à la marche

Au mois d'août, des milliers d'ouvriers agricoles, auxquels se sont joints de nombreux travailleurs des villes, ont participé à une série de marches dans toute l'Andalousie. Elles ont débuté le 16 août, à l'initiative du SAT (1) de Jaén. Elles sont parties de Jódar, ville de la province de Jaén (12 000 habitants) qui a toujours été au cœur du mouvement des travailleurs agricoles d'Andalousie. Actuellement, 80 % des travailleurs de Jódar sont au chômage. Leur avenir est menacé par les coupes budgétaires de l'Union européenne.

Dix mille travailleurs, étroitement surveillés par la Garde civile, sont partis de Jódar. Au bout de vingt kilomètres, nous sommes arrivés à Jimena, où nous avons dormi à la belle étoile. Les habitants nous ont donné de l'argent et de la nourriture, initiant ainsi une solidarité ouvrière qui se reproduira dans chaque ville que nous traverserons.

Nous avons quitté Jimena à huit heures, et nous sommes arrivés à Mancha Real à quatorze heures. Pendant le trajet, plusieurs collectifs luttant pour leurs revendications nous ont rejoints (ce qui se répétera pendant tout le trajet). Nous y avons reçu d'autres dons, de la nourriture et de nouvelles preuves de solidarité. Nous sommes maintenant près de deux mille. Nous dormons dans une salle de sport que la municipalité met à notre disposition.

Le troisième jour, nous nous sommes rendus de Pagalajar à Jaén, où nous sommes arrivés à treize heures. Les travailleurs de Santana, qui luttent pour toucher leurs préretraites, se sont unis à nous. Nous étions trois mille. Nous avons tenu un meeting

devant la sous-délégation du gouvernement et un sit-in devant le Corte Inglés.

Nous sommes revenus à Jódar, en bus. En ville, nous avons été reçus par cinq mille personnes.

Le 22 août a commencé la marche sur Cordoue. Nous sommes partis à quatre cents d'Hornachuelos. En arrivant à Montilla, nous avons occupé le palais de Moratalla, qui appartient à un aristocrate. Ce palais est fermé à cause des plaintes déposées contre les conditions de travail pénibles qui y sévissent. Le patron a porté plainte immédiatement auprès du ministère de l'Intérieur, et un juge a émis un ordre d'expulsion immédiate. Là, les mots d'ordre les plus repris ont été : « Réforme agraire ! » et « La terre à ceux qui la travaillent ».

Le cinquième jour, nous sommes allés de Moratalla à Posadas. D'autres personnes se sont jointes à nous. Le mot d'ordre le plus repris a été : « Voilà, voilà, pas un seul pas en arrière face aux coupes budgétaires ». Nous avons dormi dans une salle de sport de Posadas.

Le 24 août, sixième jour de marche, nous avons quitté Posadas à mille cinq cents.

Lorsque nous sommes entrés dans Cordoue, nous étions quatre mille cinq cents. Des travailleurs de la santé et de la préfecture, en lutte pour leurs revendications, se sont joints à nous, contre les coupes budgétaires. Le sous-délégué du gouvernement a refusé de nous recevoir : nous avons été reçus par une secrétaire. Le gouvernement nous a infligé des

amendes-contraventions pour être restés un jour de plus qu'il n'était autorisé, et nous n'avons pas pu manifester comme nous l'avions prévu à cause de la présence étouffante des policiers et des gardes civils (2).

Le 27 août, la marche de Cadix a commencé. Nous étions huit cents au départ du Puerto de Santa Maria.

Nous avons fait une action dans une succursale de la Caixa, où onze camarades ont été arrêtés, puis ensuite libérés. A Puerto Real, l'accueil a été spectaculaire. Toute la ville est sortie dans la rue. La municipalité nous a offert de la nourriture. L'après-midi, nous avons tenu une assemblée à laquelle sont venues plus de cinq mille personnes. Nous avons dormi dans des installations municipales.

Le huitième jour de la marche, à neuf heures, nous étions plus de mille à quitter Puerto Real, en criant des mots d'ordre et en reprenant des chants révolutionnaires. A midi et demi, à Puente Carranza, nous avons rencontré les travailleurs des chantiers navals, qui nous ont fait une haie d'honneur, puis ont rejoint la marche. Le mot d'ordre « tous contre les coupes budgétaires » a été repris en chœur, et nous avons appelé à la grève générale. Dans l'avenue principale de Cadix, nous sommes une foule de plus de dix mille travailleurs. Des provocateurs tentent d'agresser Sanchez Gordillo, l'un des organisateurs de la marche, maire de Marinaleda. La présence policière est très importante.

Le 30 août, neuvième jour de la marche, dans la province de Gre-

nade. Cinq cents travailleurs partent d'Albolote pour Moraleda. La présence policière est chaque fois plus importante, surtout à l'arrivée, à Mercaganada. A Moraleda on nous offre de la nourriture, et nous poursuivons jusqu'à Peligros, où l'on tient une assemblée, avec trois mille travailleurs, dans l'auditorium Blas Infante.

Dans ce village, c'est Izquierda Unida (IU) qui dirige, et il est de notoriété publique que la municipalité aide les habitants contre les expulsions. La municipalité nous donne de la nourriture et nous permet d'entrer dans la salle des sports pour dormir.

Le dixième jour, le 31 août, deux cars partent de Jódar pour se joindre à la marche.

Nous sommes plus de cinq cents à Armilla, où des travailleurs de la santé et des habitants se joignent à la marche. A 17 h 30, nous partons pour Grenade. Durant le trajet, les manifestations de solidarité sont étonnantes. Dans le quartier de Zaindia, nous sommes attendus sur une place, près d'une bibliothèque municipale que la municipalité Parti populaire (droite) a fermée. Nous tenons un meeting, auquel participe une grande foule, et des milliers de personnes se joignent à la marche. Un vieil homme nous dit qu'une telle marée humaine nous apportera la République. Plus de dix mille travailleurs sont avec nous à Grenade, avec, encore une fois, une présence policière massive. ■

(1) SAT : Syndicat andalou des travailleurs, dont la principale composante sont les journaliers du Syndicat des ouvriers agricoles (NDR).

(2) La déléguée du gouvernement espagnol en Andalousie, Carmen Crespo, a dénoncé les « coûts élevés » qu'entraîne le dispositif déployé pour la marche ouvrière, qui suppose chaque jour une moyenne de trois cents agents qui « pourraient servir à d'autres choses » (NDR).